



MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

AU CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS

RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITE DE PRANGINS POUR L'EXERCICE 1989

Préavis No 9/90

Responsable : La Municipalité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93 b de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 95 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de vous communiquer ci-après son rapport sur la gestion durant l'année 1989. Les comptes communaux pour cette même année en font partie intégrante.

1. Administration générale

1.1. Municipalité

La composition de la Municipalité de Prangins a été modifiée dès le 1er janvier 1989, M. Daniel FISCHER, Municipal, s'étant démis de ses fonctions pour la fin de l'exercice 1988. M. Jean-Pierre FRUTIGER, élu tacitement, lui a succédé en assumant la charge du même dicastère, soit les finances, l'urbanisme et la police des constructions.

L'Exécutif a tenu 50 séances ordinaires. De plus, il a participé, in corpore ou en délégation, à de nombreuses séances consacrées à des affaires telles que :

- projets de construction,
- études de plans de quartiers,
- terminaison du port des Abériaux,
- futur siège romand du Musée national au Château de Prangins,
- chantiers routiers et immobiliers,
- bus Nyon-Prangins,
- questions scolaires,
- etc...

Il convient d'y ajouter la présence des Municipaux concernés aux séances des commissions du Conseil communal chargées d'étudier les préavis municipaux.

25 préavis ont été soumis au Conseil communal; en voici la liste :

<u>No</u>	<u>Objet</u>
68/89	Demande de crédit pour financer l'installation de 6 cibles électroniques à la ciblerie de Duillier, pour un montant de fr. 106'875.--.
69/89	Plan partiel d'affectation du Centre du Village.
70/89	Modification de l'art. 3.5 du Règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire.
71/89	Plan de quartier Bénex-Dessus-Sud - Périmètre compris entre le chemin des Jaquines et la route de Bénex-Dessus, au sud sud-ouest de l'actuel hameau de Bénex.
72/89	Demande de crédit d'étude en vue du remplacement de l'infrastructure hydraulique servant à la livraison de l'eau potable et à la défense incendie, pour un montant de fr. 28'000.--.
73/89	Rapport de gestion de la Municipalité pour l'exercice 1988.
74/89	Plan de quartier "Creux-du-Loup".
75/89	Etablissement d'une convention avec l'Hoirie Paul SEYDOUX destinée à réaliser le projet d'une route de statut public au "Creux-du-Loup".
76/89	Révision du Règlement communal concernant l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la Commune de Prangins.
77/89	Nouveau règlement communal du port des Abériaux et tarif général du port.
78/89	Présentation d'un avant-projet pour un collège, un abri de protection civile et un parking souterrain sur les parcelles Nos 278 et 281 au lieu-dit "La Combe - Les Places" et demande du solde de crédit d'étude de fr. 432'000.-- pour ce même objet.
79/89	Construction d'un immeuble locatif de 12 appartements sur la parcelle communale No 473 pour un montant de fr. 3'525'000.--.
80/89	Plan partiel d'affectation "Au Clos" - Périmètre limité par la RC1b au sud-est, la zone faible densité au nord-ouest, sud-ouest et la zone intermédiaire au nord-est.
81/89	Acquisition d'un équipement complémentaire du parc informatique de la Commune, de logiciels d'application, ainsi que pour des frais de suppléance, de formation et d'assistance technique, pour un montant de fr. 140'000.--.
82/89	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins de Mlle Marcella LANTI, ressortissante italienne.
83/89	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins de M. Gaspard LANTI, ressortissant italien.

- 84/89 Révision du Règlement communal sur le Service de défense contre l'incendie.
- 85/89 Demande d'un crédit de fr. 106'000.-- en vue de poursuivre le programme d'installation de l'éclairage public le long de divers routes, chemins, sentiers et quartiers en pleine extension sur le territoire de la commune.
- 86/89 Complément au Règlement de police de Prangins touchant les compétences municipales en matière de restrictions temporaires d'utilisation de l'eau.
- 87/89 Demande d'un crédit de fr. 2'770'000.-- pour la création d'un parking aux Abériaux.
- 88/89 Création de l'Association pour l'aménagement de la région nyonnaise (A.R.N).
- 89/89 Règlement communal concernant l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de Prangins - Abrogation d'un article.
- 90/89 Budget communal 1990.
- 91/89 Modification des articles 40 et 41 du Règlement pour le service communal de distribution d'eau.
- 92/89 Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins de Mlle Véronique RAYE, ressortissante belge.

Tous ces préavis ont été acceptés par le Conseil communal, moyennant parfois certains amendements.

1.2. Secrétariat municipal

Comme toujours, le Secrétariat municipal a accompli les nombreuses tâches qui sont les siennes et qui se sont concrétisées par une abondante correspondance, des procès-verbaux, réponses à des instances supérieures, etc.. Toutes ces tâches ont été remplies avec diligence et compétence par notre Secrétaire municipal assisté de ses collaboratrices, qui par ailleurs, dans le deuxième semestre a pris en charge la fonction de chef de projet du programme informatique.

Au chapitre du personnel, on relèvera les mutations suivantes :

Départ

Mme Monique DELAFONTAINE, secrétaire municipale adjointe.

Arrivée

Mlle Patricia BALLY, secrétaire au greffe municipal.

A titre temporaire, nous avons pu compter sur la collaboration dès mi-avril, de Mme Danièle CROCOLL en tant que secrétaire au greffe municipal.

1.3. Archives communales

Nous avons du enregistrer avec peine le décès de M. Henri PIGUET, archiviste et ancien Municipal. Il avait repris cette tâche de M. Edmond ZIMMERMANN en 1978.

1.4. Transports publics

Les bus du BNP ont parcouru en 1989 123'460 km. Le kilométrage a progressé de 339 km par rapport à 1988 : la course de la piscine qui ne circulait pas le mardi a été réintroduite. Sur le

parcours No 5, concernant Prangins, il a été effectué 29'019 km (1988 : 29'000 km). Le compte d'exploitation établi par la Direction des Postes, met en évidence le montant de fr. 155'304.-- versé à la fois par Prangins et Nyon en 1989. Ceci, pour assurer le bon fonctionnement du B.N.P.

L'exploitation du B.N.P. nécessite 3 véhicules; durant l'ouverture de la piscine un 4ème véhicule de réserve doit être prévu.

Actuellement 2 véhicules seulement sont en état de marche. 1 véhicule a été mis hors service (boîte à vitesses irréparable).

Afin d'assurer la continuité du service, des bus de réserve PTT ont été mis en place. Pour faire face à ses obligations, notre entrepreneur a dû faire provisoirement l'acquisition d'un ancien véhicule.

La Commission du bus Nyon-Prangins, dont les délégués de la commune étaient MM. JACCARD et WIDMANN, s'efforce de rendre ce service toujours plus attractif, afin d'offrir une alternative valable à l'usage de la voiture individuelle sur le parcours Prangins-Nyon. Une étude pour le remplacement du matériel roulant par des véhicules mieux adaptés à la configuration urbaine et régionale, est toujours en cours.

1.5. Contentieux

1.5.1. Procédure opposant la Commune à Mme et M. VAUTRAVERS.

En janvier 1990, le tribunal de Nyon a procédé à une inspection locale, suite à laquelle il a été ordonné un complément d'expertise.

1.5.2. Procédure opposant la Commune à M.G.W.

Les avocats des deux parties ont plaidé devant la cour civile du Tribunal cantonal, dont nous attendons le jugement.

1.5.3. Passage inférieur au km 37'010 remplaçant le passage à niveau C.F.F.

Une solution définitive à ce problème, qui a été le sujet de nombreuses discussions durant de longues années, a enfin permis, au début de cette année, de clore ce dossier. L'aspect financier en est décrit dans la partie comptable de ce rapport.

2. Finances

Le rapport de gestion étant mis en discussion en même temps que les comptes de l'exercice 1989, nous vous laissons le soin de vous rapporter à ceux-ci, qui vous donneront toutes les informations financières et comptables en relation avec cet exercice.

Le boursier communal s'est acquitté de son travail avec autorité. Sa disponibilité vis-à-vis de la Municipalité a été appréciée.

3. Domaines et bâtiments

3.1. Terrains et domaines

Plage : La peinture a été refaite sur la partie extérieure du bâtiment. La Société de développement a fait installer 2 toboggans. 3 platanes ont été remplacés par 3 tilleuls.

Abériaux : Une place de jeux a été installée.

Barcarolle : Après l'adoption de la modification de l'art. 3.5 de notre Règlement communal sur les constructions, un concept a été élaboré pour la réalisation d'un complexe hôtelier sur la partie située en ZPA pour l'élaboration duquel nous avons eu recours aux conseils de la Société suisse des hôteliers, à Berne. Ensuite, nous avons remis ce document à quatre consortiums en les invitant à nous présenter des propositions concernant l'implantation d'un complexe hôtelier et l'aménagement de toute la parcelle, à l'exception de la partie se trouvant en ZUP.

Deux consortiums se sont intéressés à une telle réalisation et nous présenterons un avant-projet dans le courant de l'été 1990.

A noter que la Municipalité à l'intention de mettre 9'000 m² environ de la ZPA à disposition en droit de superficie.

Zone artisanale : Le cordon boisé, prévu d'une largeur de 6 m. par le plan d'extension de cette zone, a été aménagé au printemps.

En ce qui concerne la réalisation d'un complexe artisanal, la Municipalité a élaboré un concept pour l'étude de faisabilité d'une zone artisanale. Ce concept a été adressé à trois consortiums qui nous ont présenté des avant-projets. Les trois consortiums sont les suivants :

- 1) ERISA (Etudes et Réalisations Industrielles S.A.), à Nyon, qui a réalisé ARTICOM, à Nyon;
- 2) NORWOOD S.A. (Etudes, réalisations et gestion immobilières), à Crissier;
- 3) MULTIPRO.

Nous nous sommes adressés à la Société Générale pour l'Industrie, Ingénieurs-Conseils, qui sont spécialistes dans ce genre de réalisation, pour nous aider à choisir le projet qui convient le mieux à nos besoins. Notre intention est de prévoir dans cette zone des locaux pour la défense incendie et la voirie. Le solde non utilisé pour nos propres locaux (5'500 à 5'600 m²) serait mis à disposition en droit de superficie. Notre choix s'est finalement porté sur l'avant-projet MULTIPRO de la Maison GEILINGER S.A., au Mont-sur-Lausanne, associé à l'atelier d'architecture ADATTE et JUVET, à Lausanne, au Bureau technique Etienne DUPUIS, à Nyon, et à la Régie immobilière RYTZ & Cie S.A., à Nyon. Bien que les tractations avec ce groupe soient très avancées, le projet ne pourra pas être réalisé comme prévu à partir de l'automne 1990. En effet, les problèmes d'accès n'ont pas encore pu être réglés et il est impératif que les routes destinées à desservir ce complexe puissent être réalisées dans des conditions acceptables.

3.2. Forêts

Des travaux de sylviculture ont été effectués au Grand-Bois et des soins cultureux entrepris au Bois des Ages.

3.3. Bâtiments

Des travaux d'entretien et de réparations courantes ont été effectués dans plusieurs de nos bâtiments.

Les citernes à mazout ont été révisées au collège de "La Combe - Les Places", au bâtiment administratif, à la Villa des Abériaux et aux Oiselets.

L'équipement de 6 cibles électroniques, décidé par les Conseils de Duillier et de Prangins a été entrepris pendant l'hiver. L'homologation de cette installation a eu lieu en janvier 1990.

3.3.1. Bâtiments locatifs

Auberge communale et grande salle

- La peinture a été refaite aux fenêtres de l'Auberge.
- Un éclairage de l'enseigne a été installé.
- La peinture a été refaite dans les toilettes hommes et femmes, et un lavabo a été installé dans les toilettes hommes.

Les Oiselets

Certaines pièces de l'appartement du 2ème étage ont été repeintes. L'étanchéité et la peinture du garage ont du être refaites.

Préavis Nos 22/86 et 79/89 : Etudes et construction de l'immeuble locatif sur la parcelle No 473. Les travaux ont commencé en octobre et se poursuivent normalement. La fin du chantier est prévue pour environ juin 1991.

Préavis No 57/88 : Construction des vestiaires aux Abériaux. Les travaux de construction se sont terminés en septembre, ce qui a permis aux sociétés concernées d'utiliser les locaux dès ce moment-là. La buvette est ouverte dès le 1er mars 1990. Les anciens vestiaires ont été démolis fin décembre.

3.3.2. Bâtiments administratifs

L'ancien local de l'ordinateur et la descente d'escalier au sous-sol ont été repeints.

3.3.3. Bâtiments scolaires

Des stores d'obscurcissement ont été installés à la salle de rythmique au collège des Fossés.

La peinture a été refaite dans trois salles de classes et à la salle de gymnastique.

Préavis Nos 68/88 et 78/89 : Etude pour la construction d'un bâtiment scolaire. L'étude a été poursuivie. Une demande de subsides a été présentée avant le 31 décembre pour pouvoir bénéficier de l'ancien tarif concernant les subsides pour les bâtiments scolaires qui était de 16% jusqu'au 31 décembre 1989 et de 12% depuis cette date. Le mobilier scolaire sera subsidié à raison de 8% au lieu de 6%.

3.4. Port des Abériaux - Préavis No 61/88

Toutes les digues de protection ont pu être terminées avant la fin de l'année. Les autres travaux (pose des amarrages, des bornes électriques, des candélabres, le déplacement des échelles et l'alimentation des estacades en eau) seront terminés vers fin avril. Pratiquement toutes les places d'amarrage sont louées. Pour mémoire, voici la capacité du port réaménagé : 468 places à l'eau dont 12 places visiteurs, 100 places à terre dont 4 pour les râteliers des planches à voile.

Le nouveau règlement du port et le tarif général du port ont été approuvés par le Conseil d'Etat au mois d'août.

3.5. Commission municipale d'énergie

La commission consultative en matière d'énergie, composée de quatre membres, s'est réunie plusieurs fois. Elle était consultée par la Municipalité entre autre pour le choix de la production et de la distribution de chaleur et de l'eau sanitaire pour le nouvel immeuble locatif. La collaboration avec cette commission est excellente. Nous tenons à remercier chaque membre de cette commission.

4. Travaux

4.1. Police des constructions

Depuis 1987, le nombre des projets de construction a diminué, comme en témoignent les permis de construire délivrés :

1987 : 62
1988 : 50
1989 : 40

S'il est vrai que l'examen des demandes de permis de construire, sous l'angle réglementaire, incombe au Service Technique Intercommunal, il n'en reste pas moins que les décisions appartiennent à la Municipalité, et que le Municipal responsable est fortement mis à contribution pour examiner des projets ou avant-projets, avant la phase de mise à l'enquête.

4.2. Urbanisme

4.2.1. Préavis No 71/89 - Plan de quartier Bénex-Dessus-Sud

Soumis à l'enquête publique du 24 janvier au 23 février 1989, ce plan et son règlement n'ont fait l'objet d'aucune opposition et a été accepté à l'unanimité par le législatif, moyennant trois amendements aux art. 2, 3 et 4. De plus, la question de l'élargissement de la route de Bénex-Dessus et de la construction du trottoir ayant été proposée, l'Exécutif a entrepris les démarches nécessaires qui aboutiront à l'élaboration du préavis No 6/90.

4.2.2. Préavis No 69/89 - Plan partiel d'affectation du Centre du Village

L'élaboration du plan directeur d'aménagement du village devait permettre à l'Exécutif de soumettre au Conseil communal pour adoption UN PLAN PARTIEL D'AFFECTATION POUR LE CENTRE DE LA LOCALITE. Il avait, notamment, pour but la sauvegarde du patrimoine architectural et historique tout en permettant l'évolution dictée par les circonstances et même un certain développement. L'enquête publique eut lieu du 4 novembre au 4 décembre 1988 et a suscité trois oppositions, de caractère mineur, qui ont pu être facilement levées. Compte tenu de quelques modifications au règlement, le Conseil s'est prononcé favorablement sur ce préavis.

4.2.3. Préavis No 74/89 - Plan de quartier du "Creux du Loup"

Régulièrement soumis à l'enquête publique du 28 octobre 1988 au 29 novembre 1988, ce plan de quartier et son règlement n'ont suscité aucune opposition. Cette parcelle de près de 20'000 m2 permet à la zone ainsi aménagée d'assurer le prolongement de la zone village légalisée en lui réservant des possibilités de développement d'habitations et certaines activités professionnelles. Le Conseil a donné son accord à ce préavis.

4.2.4. Préavis No 75/89 - Etablissement d'une convention avec l'Hoirie Paul SEYDOUX destinée à réaliser le projet d'une route de statut public au "Creux du Loup"

Tel que prévu dans le plan de quartier, le cheminement du "Creux du Loup" était privé. Vu la configuration des lieux, il était nécessaire d'étudier l'aspect public de la route et de bien considérer les conséquences d'une telle modification. Grâce à la compréhension de l'Hoirie SEYDOUX que nous tenons à remercier, une concertation positive a abouti, ce qu'a compris le Conseil qui s'est prononcé favorablement. Ainsi, la Municipalité a pu signer une promesse de convention.

4.2.5. Préavis No 80/89 - Plan partiel d'affectation "Au Clos".

Afin de rendre conforme l'exploitation du garage JAKUES aux dispositions de l'Office cantonal de la Protection des Eaux, il était nécessaire de réaliser l'établissement d'un tel plan présentant une double affectation : "zone garage - zone habitation".

L'enquête publique s'est déroulée du 30 mai au 30 juin 1989. Trois oppositions ont été levées et les réponses, adoptées par le Conseil communal, ont été régulièrement notifiées aux opposants. Par ailleurs, le Conseil a approuvé ce préavis avec un amendement demandant des combles non habitables et une hauteur au faite de 8,5 m. L'Office des Constructions fédérales, à Berne, a néanmoins, par la suite, déposé une requête au Conseil d'Etat pour faire valoriser un intérêt juridiquement protégé : les constructions envisagées seraient visibles depuis la terrasse du Château. Cette requête a finalement été retirée, la CCR n'ayant pas jugé utile de donner une suite favorable à cette requête.

4.2.6. Préavis No 88/89 - Création de l'Association pour l'aménagement de la région nyonnaise (ARN).

La législation cantonale (LATC, LDER, Plan Directeur Cantonal) suppose que les communes s'organisent au sein des régions, pour arrêter elles-mêmes les orientations de leur développement. Ceci permettra de mieux dialoguer entre le niveau cantonal et régional. D'autre part, pour la gestion de leur propre territoire, les Communes ont besoin d'information sur l'évolution de l'ensemble de la région, et sur les principes et priorités d'aménagement acceptés en commun par l'ensemble des communes.

il devenait donc nécessaire d'établir un projet de constitution d'une association de droit privé conformément à l'art. 128 a) de la loi sur les Communes. Ces dernières, pour que l'association devienne effective, devaient initialement se prononcer sur leur adhésion, conformément aux art. 4, ch. 6 bis et 128 a de la LC. Cette décision relevait de la compétence des conseils communaux. MM. M. JACCARD, syndic et J.-P. FRUTIGER, municipal ont collaboré activement à l'élaboration des textes dans le cadre de la Commission présidée par M. J. DEBLUE, Préfet.

A l'unanimité, le législatif de Prangins a adopté ce préavis. Par ailleurs, toutes les communes du District, à l'exception de celle d'Arnex, ont approuvé le principe de régionalisation de l'aménagement du territoire, ce qui a permis aux délégués municipaux, dont M. A. MEYLAN pour Prangins, d'adopter les statuts au début de 1990.

4.2.7. Plan de quartier "Les Mélèzes"

Rappelons que le recours formé par la Municipalité devant le Tribunal fédéral, contre le refus du Conseil d'Etat d'approuver le plan de quartier, avait été rejeté. L'étude approfondie d'un nouveau plan de quartier se déroule actuellement avec le concours du bureau PLAREL, mandaté

par la Commune qui s'est vu confier la lourde tâche de mener à bien la réalisation de ce mandat, ceci d'entente avec les propriétaires.

4.2.8. Remaniement parcellaire des "Morettes"

Le Syndicat des Améliorations Foncières des Morettes a effectué la réalisation des travaux d'équipement projetés.

A fin 1989, le total des frais à répartir a été établi et actuellement, soit au début de 1990, la Commission de classification va procéder au calcul des montants à répartir entre les propriétaires, dont la Commune de Prangins. Soulignons que le Comité de Direction du SAF a accepté le décompte final relatif aux frais d'équipements collectifs.

4.2.9. Commission consultative d'urbanisme

La participation des sept membres de cette commission a été requise lors de l'étude du nouveau plan de quartier "Les Mélèzes", du "Creux du Loup", ainsi que lors de celle du "Clos". Les avis obtenus ont été très appréciés comme au cours des exercices précédents, la collaboration ayant été excellente et fructueuse. Nous tenons à remercier chaque membre de la Commission, qui a pu être renouvelée dans la même composition au 1er janvier 1990.

4.3. Réseau routier

Durant l'exercice 1989, il n'a pas été entrepris de chantier important : le réseau routier a été entretenu de la manière suivante, soit par le personnel communal, soit par des entreprises spécialisées.

4.3.1. Chemin de Bellevue : dégrappage de l'ancien revêtement et pose d'un enrobé sur 330 m².

4.3.2. Chemin de Trembley : reprofilage de la route avec un enrobé Ab 10 sur 840 m² et gravillonnage sur env. 1'200 m².

4.3.3. Place du cimetière : réglage et mise en forme; gravillonnage sur env. 450 m².

4.3.4. Route de l'Aérodrome et des Emossières : divers reflachages avec enrobé HMT 16 sur env. 190 m² et reprise des joints du pont enjambant la voie CFF.

4.3.5. Route de Promenthoux : divers reflachages avec enrobé HMT 16 sur env. 110 m².

4.3.6. Divers : remise en état du chemin en face de Radio Suisse, intervention ponctuelle sur divers chemins, déplacement du Sentier du Vallon, marquage des routes, épuration des bords de route, remplacement de grilles et de gueules de loup, travaux géomètre.

4.4. Eau - Egoûts - Epuraton

4.4.1. Prétude de la restructuration du réseau d'eau sous pression avec prise de décision en fin de législature d'opter pour une solution décentralisée permettant de construire un réservoir à Prangins, dont le volume a été déterminé à 2'100 m³, basé sur 3'500 habitants. Les avantages suivants sont à mettre en évidence :

- sécurise la mise à disposition de l'eau de façon complémentaire au projet "régional" NYON/SAPAN;
- bonne gestion des eaux de source, qui, ainsi, gardent toute leur valeur;
- sécurise le système incendie ZYMA par un deuxième point d'alimentation.

Nous rappelons que ce projet important et essentiel en matière de distribution communale d'eau a été rendu indispensable vu l'état défaillant de la Tour d'eau de Bénex. Un préavis circonstancié est soumis à l'autorité législative en juin 1990.

La consommation d'eau en 1989 représente un volume de 432'191 m³, soit par jour et par habitant : 469 litres (1988 : 535 litres).

	<u>1989</u>	<u>1988</u>
Provenance de l'eau :		
S.I. Nyon	32'450 m ³	- - - - -
Source de la Nantouse et du Fresne	109'190 m ³	295'941 m ³
SAPAN (pompage au lac)	230'551 m ³	147'655 m ³
	<hr/>	<hr/>
Total	432'191 m ³	443'596 m ³
	=====	=====

Le réseau de distribution de l'eau sous pression a connu divers problèmes au niveau des pressions dûes essentiellement à des complications de fournitures ponctuelles. La Tour d'eau ne contenant que 150 m³, les "pointes" de demandes (matin et soir) étaient trop accentuées sur le réseau. Une rupture de la conduite principale sortant de la tour d'eau, d'un diamètre de 250 mm, a demandé un maillage provisoire de plusieurs quartiers durant la journée du 30 novembre.

4.4.2. Canalisations d'eau claires et d'eaux usées

Plusieurs tronçons de canalisation ont été curés durant l'année 1989 :

- Les tuyaux de ramassage des quartiers de Bénex-Dessus, des Jaquines, de la Chenalette, ainsi qu'à la jonction de la route du Curson;
- Avec visualisation vidéo et photos, nous avons pu nettoyer ceux de la RC 1 (de la route du Clos au garage JAKUES), ainsi que ceux de la route de Bénex sur une longueur de 320 m.

4.4.3. Station d'épuration (STEP)

A fonctionné normalement, ce qui a permis d'extraire 190 m³ de boues deshydratées, qui ont été prises en charge par les agriculteurs de la Commune. La couverture du nouveau dégrilleur et du canal d'amenée ont facilité l'exploitation des installations lors de la chute des feuilles mortes.

4.4.4. Voirie

L'effectif actuel du personnel est de deux ouvriers, soit MM. A. KUNG et R. LECHAIRE. L'engagement d'un nouvel employé n'a pu s'effectuer en 1989 : problème à revoir en 1990.

4.4.5. Décharge publique

La décharge du Bois des Ages ayant été fermée à la fin de 1988, un bureau d'ingénieurs, en collaboration avec un organisme spécialisé dans le compostage des déchets végétaux, ont procédé à une étude de faisabilité dont les conclusions seront présentées dans le courant de 1990.

4.4.6. Récupération des déchets

Le tonnage des ordures ménagères convoyé par la Maison HENNY de Rolle et acheminé aux installations de triage des déchets à Châtel-St-Denis ascende à 640 tonnes pour l'année 1989, soit 695 gr. par habitant et par jour (1988 : 736 gr./hab./j.).

63'760 kg de papier, soit 24,9 kg par habitant et par an ont pu être récupérés en 1989 (1988 : 23 kg).

Verre perdu : 86,9 tonnes, soit 34 kg p/hab. (1988 : 32 kg p/hab.)

4.4.7. Service technique communal (STC)

En avril 1989, Monsieur Hervé CHEVALLEY a été engagé en qualité de technicien communal et, notre nouveau service technique est en fonction depuis cette date.

Les tâches principales attribuées à M. CHEVALLEY sont :

- la gestion du personnel (voirie, eau step, conciergerie);
- la surveillance des travaux en cours;
- la mise en soumission de petits travaux d'entretien du réseau des routes communales, du réseau des eaux sous pression et du réseau des eaux usées et des eaux claires;
- la surveillance des constructions privées;
- la gestion technique du patrimoine communal;
- le respect de la sécurité sur les chantiers (GRPA).

De plus, il est demandé à M. H. CHEVALLEY d'assister la Municipalité, en matière technique, lors d'analyses, d'études et de préparations de divers dossiers.

5. Instruction publique et Cultes

5.1 Instruction publique

5.1.1. Administration scolaire

La Direction des écoles est assurée par M. Guy FERRO et le secrétariat par Mme Anne FISCHER.

Arrondissement

L'établissement secondaire de Prangins fait partie depuis 1986 de l'arrondissement de Nyon. Cet arrondissement est composé des établissements de Nyon-Marens, Nyon-Rocher, Borex-Crassier et de Prangins.

L'administration des élèves en division supérieure 8 et 9ème, ainsi que les pré-gymnasiales, s'effectue dans le cadre de l'établissement de Nyon-Marens.

5.1.2. Autorité scolaire

Commission scolaire de Prangins

Cette commission scolaire primaire et secondaire, composée de 7 membres, a tenu 7 séances en 1989.

Commission scolaire d'arrondissement

Cette commission est composée de 13 membres représentant les 4 établissements secondaires de l'arrondissement scolaire de Nyon. La commission scolaire de Prangins y délègue 3 membres.

Cette commission a pour fonction principale de fixer les seuils de passage dans les différentes divisions secondaires. Elle s'est réunie à 3 reprises en 1989.

Conseil exécutif

Le Conseil exécutif de l'arrondissement secondaire de Nyon est composé de 12 membres, délégués municipaux de chaque commune. Cet organe définit les implications financières, le budget et statue sur le problème de l'emploi. Il s'est réuni deux fois en 1989.

5.1.3. Ecole primaire et secondaire de Prangins

Corps enseignant	Année scolaire en cours 1989/90	
<u>Enseignement primaire</u>		
Maîtres nommés	10	
Maîtres temporaires	2	12
<u>Enseignement secondaire</u>		
Maîtres nommés	4	
Maîtres temporaires	8	12
<u>Enseignants en congé</u>		
Maître primaire	1	1
Total		<u>25</u>
<u>Elèves</u>		
<u>Prangins</u>		
Elèves secondaires	89	
Elèves primaires et enfantines	172	
Total	<u>261</u>	
<u>Nyon</u>		
Division pré-gymnasiale	79	
Division supérieure	24	
Total	<u>103</u>	
	===	
<u>Enseignement privé</u>	39	
Total	<u>403</u>	
	===	

15 classes (9 primaires et 6 secondaires) sont réparties dans deux bâtiments, La Combe et les Fossés.

2 élèves de Prangins suivent le programme spécial des classes de développement à Nyon.

Camp d'hiver

1 camp de ski de piste (classe 6 DS et 7 DS).

1 camp de ski de fond (classe 6 à 9 DT).

5.1.4. Orientation scolaire et professionnelle

Conformément à la législation en vigueur, l'Office a procédé à diverses séances d'information avec les parents d'élèves, les maîtres et les conseils de classes pour proposer le service d'orientation.

5.2. Culte

Mme Anne DISERENS, titulaire, et Mlle Carine DU PASQUIER se partagent le poste d'organiste de l'Eglise de Prangins.

M. Ernest SCHAEPPPI, sacristain, a été fêté pour ses 20 ans de bons et loyaux services. Nous le remercions pour son dévouement et son amabilité.

6. Police

6.1. Tâches de police

L'année a été marquée par le départ de M. BUJARD, agent de police, M. PRIVET a dû travailler seul pendant tout le second semestre : en effet, malgré des recherches intensives, un nouvel agent n'a pu être engagé en 1989. Certaines tâches ont souffert momentanément de relâchement, le contrôle de l'habitant prenant env. le 60 % du temps de notre agent de police. Mme PICHON a participé à l'exécution de certains travaux dans le domaine de la gestion du contrôle des habitants.

M. PRIVET a été promu au grade de caporal à la fin de l'année.

Tâches accomplies en 1989

Amendes d'ordre	73
Sentences sans citation	12
Procès-verbaux et rapports de compétence municipale	41
Procès-verbaux et rapports de compétence préfectorale	27
Rapports de renseignements à Autorités civiles-militaires judiciaires	11
Patentes visées	4
Cartes d'identité délivrées	255
Commandements de payer notifiés	94
Convois funèbres au cimetière	7
Arrestation	1
Surveillances diverses (nombre d'heures)	46
Constats d'accidents sur la Commune avec Gendarmerie de Nyon	6
Taxes de séjour, nuitées des hôtels contrôlés	8'641
Interventions diverses	84

6.2. Contrôle de l'habitant

Au 31 décembre 1989, la Commune de Prangins comptait 2'559 habitants, contre 2'376 à fin 1988. En voici la répartition :

	<u>1989</u>	<u>%</u>	<u>1988</u>	<u>%</u>
Suisses :				
Bourgeois de Prangins	99		97	
Vaudois originaires d'autres communes	743		745	
Confédérés	1'146		1'004	
		<u>77.7</u>		<u>77.7</u>
Etrangers y compris fonctionnaires internationaux	571	22.3	530	22.3
Total (au 31.12.1989)	<u>2'559</u>	<u>100.0</u>	<u>2'376</u>	<u>100.0</u>
	=====		=====	

Les étrangers se répartissent comme suit, en fonction des permis dont ils sont titulaires :

	<u>1989</u>	<u>1988</u>
Permis A	17	7
Permis B	105	193
Permis C	376	330
Total	<u>498</u>	<u>530</u>
	=====	=====

Les mutations suivantes ont été enregistrées en cours d'année :

Naissances	24	19
Décès	11	8
Arrivées	419	277
Départs	197	227

6.3. Défense contre l'incendie

Compte tenu des mutations, en fin d'année 1989, l'effectif de la compagnie du corps des sapeurs pompiers de Prangins s'élève à 44 hommes.

14 interventions, dont la moitié relevait de fausses alarmes, ont eu lieu au cours de l'année, mobilisant entre 1 et 14 hommes. Le sinistre le plus conséquent a été le feu à la toiture de la villa BUSSARD, à Bénex, qui a nécessité l'intervention de 13 hommes, et qui a duré 4 heures.

Les cours d'état-major, de cadres, de groupes, de porteurs d'appareils respiratoires et les exercices d'ensemble ont été répartis sur 11 jours. En outre, plusieurs hommes ont pris part à des cours de formation à Nyon. Par 5 fois, des hommes ont été appelés pour des tâches de surveillance (1er août, lotos, etc..).

L'équipement de la compagnie a été complété par un chariot d'hydrant, une pompe haute pression, des vestes antifeu et des appareils respiratoires supplémentaires.

Relevons enfin que la révision du règlement communal sur le Service de défense contre l'incendie a été approuvée par le Conseil communal lors de sa séance du 25 octobre 1989 (préavis 84/89).

6.4. Protection civile

Signalons simplement deux faits relatifs à ce secteur d'activité.

Dans le cadre de l'extension du collège "La Combe - Les Places", il avait été prévu primitivement la construction d'un parking couvert pouvant faire office d'abri de protection civile. Il est apparu que, dans le cadre des besoins présents, la construction d'un poste d'attente était préférable. Ainsi est-ce cette solution qui a été retenue dans le cadre de l'élaboration des plans du complément au nouveau collège.

Secondement, compte tenu du départ de notre appointé de police, notre commune s'est trouvée privée de chef local pour la fin de l'année.

7. Sécurité sociale

7.1. Agence communale d'assurances sociales

a) AVS/AI/PC/APG/AF. dossiers relatifs à la Caisse cantonale vaudoise. Clarens

Pour l'année 1989, l'Agence communale d'assurances sociales de Prangins a géré 296 dossiers d'affiliés pour la Caisse cantonale + aide sociale vaudoise (1988 : 284).

Parmi ceux-ci, nous avons dénombré :

	<u>89</u>	<u>88</u>
Cotisations :		
personnes sans activité	40	39
personnes de condition indépendante	63	56
personnes ayant le statut d'employeur	92	76
personnes affiliées à la caisse mal.-acc. FRV	60	44
personnes affiliées à la caisse de compensation AGRIVIT	8	25
Prestations :		
personnes au bénéfice de prestations de la Caisse cantonales AVS, y compris rentes simples, de couple, moyens auxiliaires, rentes de veuves et d'orphelins.	78	78
personnes au bénéfice ou en attente de l'A.I.	54	60
personnes au bénéfice de prestations complémentaires AI ou AVS.	28	27
personnes au bénéfice d'allocations familiales.	26	23
aide sociale.	3	2

b) Organe Cantonal de contrôle de l'assurance maladie et accidents

En 1989, 77 (1988 : 76) habitants de notre Commune ont bénéficié d'un subside fondé sur la Loi sur l'encouragement à l'assurance-maladie (LEAM).

L'agence communale effectue toujours le contrôle de l'affiliation à une caisse reconnue pour l'assurance maladie des mineurs et des personnes âgées de 60 ans et plus. Le recensement effectué sur la classe 1929 a porté sur 20 personnes (1928 : 22).

c) Assurance maladie et accidents

L'agence communale a tenu le contrôle des portefeuilles suivants:

- Caisse vaudoise :	86 assurés (1988 : 82)
- SUPRA (anciennement SVRSM) :	6 assurés (1988 : 7)

auxquels il convient d'ajouter les personnes affiliées auprès de la FRV, selon lettre a) ci-dessus.

d) Assurance chômage

Le nombre de personnes enregistrées au titre de l'assurance-chômage a été de 6, soit 4 hommes et 2 femmes (1988 : 15).

e) Service des repas à domicile

1'133 repas à domicile ont été servis, contre 792 en 1988. Rappelons que ces repas sont préparés par l'Hôpital de Prangins, et que leur livraison à domicile est assurée par des habitants de notre Commune. Mmes A.-M. de MIEVILLE, M. MATHEY, et MM. L. ZBINDEN et L. VONLANTHEN nous ont fait bénéficier de leur dévouement, pour lequel nous renouvelons nos vifs remerciements. Dès 1990, Mme L. MUHLETHALER se joindra à cette petite équipe.

8. Sociétés dont la Commune fait partie

8.1. SEIC - Société Electrique Intercommunale de la Côte SA

Rappelons que cette société par actions est formée par les Communes de Gland, Begnins, Coinsins, Vich, Duillier et Prangins. La Commune de Prangins qui possède 1'144 actions nominatives est représentée au Conseil d'administration par M. J.-P. FRUTIGER, municipal.

Durant l'exercice 1989, l'activité de la SEIC s'est déroulée normalement.

Cette Société a facturé aux abonnés du réseau 65 mio de kw/h., soit 11,5 % de plus qu'en 1988. La Commune de Prangins s'inscrit pour le 25 % du volume global exprimé.

La SEIC projette, en collaboration avec les S.I. de la ville de Nyon, de procéder à l'implantation du télé-réseau dans les communes concernées.

8.2. SAPAN - Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise

La Commune de Prangins possède 60 actions de cette société, dont la gestion et la direction sont assumées par le directeur des S.I. de la ville de Nyon, M. J. PITTET. M. Marc JACCARD, syndic, a représenté la Commune de Prangins au Conseil d'administration.

Les livraisons d'eau aux communes actionnaires, ainsi qu'au SANE, Syndicat d'arrosage de Nyon et environs, ont été plus élevées qu'en 1988, ainsi qu'en témoignent les chiffres ci-après :

	<u>1989/m3</u>	<u>1988/m3</u>
eau de boisson	2'257'827	1'154'795
eau brute pour l'arrosage	455'453	104'935
Total	<u>2'713'280</u>	<u>1'259'730</u>

Les installations ont fonctionné de manière entièrement satisfaisante et la Société a pleinement assuré son rôle sur le plan de l'approvisionnement de la région en eau.

8.3. Chemin de fer Nyon - St-Cergue - Morez

Notre Commune est représentée au sein du Conseil d'administration par M. Christian WIDMANN, municipal.

Au moment de clore ce rapport, la Municipalité tient à adresser à tout le personnel communal ses vifs remerciements pour son engagement et sa fidélité dans l'accomplissement de ses tâches au profit de la collectivité.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 30 avril 1990 pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

J.-P. Frutiger



Le secrétaire

A. Badel



MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

AU CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS

BOUCLEMENT DES COMPTES 1989

Préavis No 9/90 (suite)

Responsable : La Municipalité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'avantage de vous soumettre le bouclement des comptes de l'exercice 1989. Elle vous présente aux pages :

- 1- la synthèse du bilan au 31.12.1989 et les comptes regroupés de l'actif,
- 2 - les commentaires concernant l'actif,
- 3 - les comptes regroupés du passif avec les commentaires appropriés,
- 4 - les comptes de fonctionnement 1989, avec les postes regroupés concernant les recettes,
- 5 - le détail des impôts et taxes affectées,
- 6 - les commentaires relatifs aux recettes,
- 7 - les postes regroupés concernant les charges,
- 8 - / - 9 - les commentaires relatifs aux charges,
- 10 - le résultat de l'exercice 1989 et le fonds de réserve pour ouvrages importants,
- 11 - le compte du PICFF, ainsi que le détail des amortissements budgétés,
- 12 - le détail des amortissements supplémentaires et les remarques d'ordre général à mettre en évidence,
- 13 - le bilan détaillé au 31 décembre 1989,
- 14 - le tableau détaillé des investissements 1989,
- 15 - les conclusions.

Les chiffres présentés dans le présent préavis sont arrondis aux milliers de francs avec une décimale dans le but d'en simplifier la lecture.

1. BILAN AU 31 DECEMBRE 1989

1.1. A C T I F	31.12.89 fr.	31.12.88 fr.	ECARTS fr.
Disponibilités	2'352.5	2'300.1	52.4
Débiteurs et comptes courants	3'798.9	3'277.2	521.7
Placements patrimoine financier	12'309.1	8'797.3	3'511.8
Actifs transitoires	231.1	00.0	231.1
PATRIMOINE FINANCIER	18'691.6	14'374.6	4'317.0

Investissements patrimoine administratif	1'355.6	665.4	690.2
Prêts et capitaux de dotations	167.1	178.5	-11.4
Avance financements spéciaux	2'093.5	2'111.8	-18.3
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	<u>3'616.2</u>	<u>2'955.7</u>	<u>660.5</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>22'307.8</u>	<u>17'330.3</u>	<u>4'977.5</u>

1.1.1. COMMENTAIRES CONCERNANT L'ACTIF	<u>Fr.</u>
1.1.1.1. DISPONIBILITES	2'352.5
A relever, fr. 2'296.8 placés en banque.	
1.1.1.2. DEBITEURS ET COMPTES COURANTS	3'798.9
a/ Solde dû par la Recette de l'Etat	<u>2'843.0</u>
b/ Frais d'émission auprès de la centrale des Communes suisses	357.5
c/ SEIC, pour factures d'eau et taxes	251.0
d/ Débiteurs divers, pour notamment des factures de taxes relatives à l'épuration et au réseau et le remboursement de l'impôt anticipé	347.4
1.1.1.3. PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	12'309.1
a/ Terrains et bâtiments	<u>1'524.4</u>
b/ Immeuble Baudat	381.1
c/ Parcelle "La Barcarolle"	6'694.4
d/ Agrandissement du port des Abériaux	3'669.4
e/ Construction en cours d'un locatif	39.8
1.1.1.4. ACTIFS TRANSITOIRES divers	231.1
(divers paiements 1990 pour exercice 1989)	
1.1.1.5. INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'355.6
a/ Vestiaires + accès aux Abériaux (en cours)	<u>1'120.2</u>
b/ Projet construction Collège (en cours)	145.4
c/ Equipement informatique (en cours)	90.0
1.1.1.6. PRETS ET CAPITAUX DE DOTATION	167.1
1'144 actions de la SEIC	<u>143.0</u>
46 actions de la CVE	23.0
et 42 actions du Nyon-St-Cergue-Morez	
60 actions de la SAPAN	
1.1.1.7. AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	2'093.5

Il s'agit là d'un poste important lié à la grande infrastructure des canalisations pour eaux usées de notre Commune. Cette avance, bénéficiant des taxes affectées, est longue à résorber, au vu de l'évolution actuelle de la construction.

1.2. P A S S I F	31.12.89 fr.	31.12.88 fr.	ECARTS fr.
Engagements à court terme	259.9	1'312.6	- 1'052.7
Emprunts à moyen et long terme	16'050.0	12'250.0	3'800.0
Passifs transitoires	1'144.4	780.6	363.8
Financements spéciaux et fonds de réserve	4'638.6	2'775.0	1'863.6
Capital	214.9	212.1	2.8
TOTAL DU PASSIF	22'307.8	17'330.3	4'977.5

1.2.1. COMMENTAIRES CONCERNANT LE PASSIF	Fr.
1.2.1.1. EMPRUNTS A COURT TERME	259.9
a/ Contentieux MGW	208.1
b/ Créanciers divers et avance des propriétaires du Plan de quartier "Les Mélèzes"	51.8
1.2.1.2. EMPRUNT A MOYEN ET LONG TERME	16'050.0
a/ Prêt Vaudoise Assurances 5 1/4 %	500.0
b/ Prêt Vaudoise Assurances 6 1/4 %	750.0
c/ Prêt Vaudoise Assurances 5,875 %	800.0
d/ Emprunt aux Communes suisses 4 1/4 %	3'000.0
e/ Emprunt aux Communes suisses 4,625 %	7'000.0
f/ Emprunt aux Communes suisses 5 3/4 %	4'000.0
1.2.1.3. PASSIFS TRANSITOIRES factures de 1989 payées en 1990	1'144.4
1.2.1.4. FINANCEMENTS SPECIAUX	1'895.0
a/ Station d'épuration	1'072.0
b/ Défense contre l'incendie	351.9
c/ Service des eaux, raccordements	471.1
1.2.1.5. FONDS DE RESERVE	2'743.5
a/ Abris protection civile	222.2
b/ Ancien capital Bourse des Pauvres	336.5
c/ Places de parc	60.0
d/ Pour personnel communal	110.0
e/ Vestiaires et aménagement des Abériaux	42.0
f/ Projet agrandissement du Collège	16.0
g/ Equipement informatique	45.0
h/ Pour ouvrages importants	1'911.8

2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT 1989

2.1.	RECETTES	31.12.89	BUDGET	ECARTS	31.12.88	ECARTS
		fr.	1989	s/Budget	fr.	s/1988
			fr.	fr.		fr.
1.1	ADMINISTRATION	38.0	28.2	9.8	28.1	9.9
1.2.	FINANCES					
1.2.1.	Compte ordinaire	6'277.4	5'921.2	356.2	7'591.8	1'314.4
1.2.2.	Déficit d'exercice	00.0	459.0	-459.0	00.0	00.0
1.3.	DOMAINES ET BATIMENTS	235.2	220.3	14.9	287.6	-52.4
1.4.	TRAVAUX					
1.4.1.	Compte ordinaire	109.2	118.5	-9.3	38.1	71.1
1.4.2.	Collecteurs EC/EU	246.3	350.0	-103.7	292.7	-46.4
1.4.3.	Station d'épuration	115.9	147.0	-31.1	178.8	-62.9
1.4.4.	Déficit STEP	00.0	00.0			
1.5.	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	57.3	36.5	20.8	65.4	-8.1
1.6	POLICE					
1.6.1.	Compte ordinaire	22.9	11.0	11.9	15.3	7.6
1.6.2.	Défense incendie	120.0	100.0	20.0	153.2	-33.2
1.6.3.	Déficit Déf. incendie	180.8	00.0	180.8		180.8
1.7.	SERVICES INDUSTRIELS					
1.7.1.	Service des Eaux	286.2	350.0	-63.8	404.8	-118.6
1.7.2.	Service électrique	88.4	90.0	-1.6	184.5	-96.1
TOTAL GENERAL DES RECETTES		7'777.6	7'831.7	-54.1	9'240.3	-1'462.7
=====						
TOTAL						
-	COMPTES ORDINAIRES	6'828.4	6'425.7	402.7	8'210.8	-1'382.4
-	SERVICES	768.3	947.0	-178.7	1'029.5	-261.2
-	DEFICITS DES SERVICES	180.9	00.0	180.9		180.9
-	DEFICIT D'EXERCICE	00.0	459.0	-459.0	00.0	00.0
=====						
GENERAL DES RECETTES		7'777.6	7'831.7	-54.1	9'240.3	-1'462.7
=====						

DETAIL DES IMPOTS. ET TAXES AFFECTEES

NATURE DE L'IMPOT OU DE LA TAXE	31.12.89 fr.	BUDGET 1989 fr.	ECARTS s/Budget fr.	31.12.88 fr.	ECARTS s/1988 fr.
4001 Impôt sur le revenu	3'554.0	3'400.0	154.0	2'598.5	955.5
4002 Impôt sur la fortune	360.7	350.0	10.7	273.7	87.0
4003 Impôt à la source	72.4	60.0	12.4	74.6	- 2.2
4004 Impôt spéc. des étrangers	137.6	160.0	- 22.4	185.0	- 47.4
4005 Impôt personnel	00.0	00.0	00.0	11.4	- 11.4
4011 Impôt sur le bénéfice net des personnes morales	403.8	100.0	303.8	301.3	102.5
4012 Impôt sur le capital des personnes morales	268.4	260.0	8.4	225.2	43.2
4013 Impôt compl. immeubles	9.4	10.0	- 0.6	11.4	- 2.0
4020 Impôt foncier	374.9	340.0	34.9	289.9	85.0
4040 Droits de mutation	620.8	400.0	220.8	596.4	24.4
4050 Impôts successions et donations	43.2	250.0	- 206.8	1'242.1	- 1'198.9
4061 Impôts sur les chiens	10.9	12.0	- 1.1	10.8	0.1
4090 Impôts récup. après défalcation	0.1	0.0	0.1	1.0	- 0.9
4101 Patentes boissons et tabac	7.2	7.0	0.2	7.3	- 0.1
4319 Emoluments administratifs divers	17.5	25.0	- 7.5	15.0	2.5
4411 Impôts gains immob.	270.6	500.0	- 229.4	1'669.1	- 1'398.5
TOTAL DES IMPOTS	6'151.5	5'874.0	277.5	7'512.7	- 1'361.2
4341 Taxes uniques coll.	45.6	150.0	- 104.4	118.3	- 72.7
4342 Taxes annuelles coll.	200.6	200.0	0.6	174.4	26.2
4341 Taxes uniques STEP	45.6	80.0	- 34.4	118.3	- 72.7
4342 Taxes annuelles STEP	67.8	65.0	2.8	58.1	9.7
4065 Taxes incendie bâtiments et mobilier	49.6	50.0	- 0.4	50.9	- 1.3
4301 Taxes exemption du service du feu	35.0	50.0	- 15.0	53.8	- 18.8
4341 Taxes uniques rés. d'eau	93.2	150.0	- 56.8	232.3	- 139.1
TAXES AFFECTEES	537.4	745.0	- 207.6	806.1	- 268.7
TOTAL IMPOTS ET TAXES AFFECTEES	6'688.9	6'619.0	69.9	8'318.8	- 1'629.9

2.1.1. COMMENTAIRES CONCERNANT LES RECETTES

FINANCES

Dans un contexte général, la situation est totalement différente de celle de l'exercice 1988. Si l'impôt sur le revenu correspond aux prévisions budgétaires, l'impôt sur le bénéfice net des personnes morales est une source de satisfaction alors que les impôts aléatoires, de même que les taxes uniques, n'ont pas répondu à notre attente : ainsi va la conjoncture, la prudence étant plus que jamais de rigueur :

	Différences par rapport au budget 1989 Fr.
4001 <u>Impôt sur le revenu</u> Le nombre des contribuables étant sensiblement pareil pour 1988 et 1989, l'augmentation aurait été de l'ordre de 13,6 % en maintenant le taux de 60 cts, alors que celle enregistrée avec un taux de 70 cts est de 32,5 %.	+ 154.0
4002 <u>Impôt sur la fortune</u> Mêmes considérations que ci-dessus, la masse imposable étant identique.	+ 10.7
4011 <u>Impôt sur le bénéfice net des personnes morales</u> A relever l'amélioration des participations de sociétés implantées dans notre commune.	+ 303.8
4040 <u>Droits de mutation</u>	+ 220.8
4050 <u>Impôts sur les successions et les donations</u>	- 206.8
4411 <u>Impôts sur les gains immobiliers</u>	- 229.4
<p>Ces chiffres sont à mettre en évidence, sans qu'il soit possible, voire même nécessaire, d'en tirer des conclusions, car elles seraient inutiles.</p>	
4341 <u>Taxes affectées uniques</u> Comme nous le disions en 1988, elles suivent le rythme de la construction, qui, en 1989, s'est sensiblement ralenti après l'éclosion sans pareil des chantiers en 1988.	- 195.6

CHARGES	31.12.89 fr.	BUDGET 1989 fr.	ECARTS s/Budget fr.	31.12.88 fr.	ECARTS s/1988 fr.
2.1. Administration générale	765.4	750.5	14.9	594.5	170.9
2.2. Finances					
2.2.1. Compte ordinaire	695.7	903.4	-207.7	767.4	-71.7
2.2.2. Amortissements budgetés	197.1	480.6	-283.5	519.7	-322.6
2.2.3. Amortissements suppl.	491.7	23.0	468.7	2'980.4	-2'488.7
2.2.4. Excédent d'exercice	743.2	0.0	743.2	110.6	632.6
2.3. Domaines et bâtiments	376.5	384.6	-8.1	452.3	-75.8
2.4. Travaux					
2.4.1. Compte ordinaire	706.2	775.4	-69.2	456.2	250.0
2.4.2. Collecteurs EC/EU	228.0	30.0	198.0	7.7	220.3
2.4.3. Station d'épuration	98.6	124.4	-25.8	88.7	9.9
2.4.4. Amortissements STEP	0.0	4.6	-4.6	33.1	-33.1
2.4.5. Excédent collecteurs EC/EU	18.2	320.0	-301.8	285.0	-266.8
2.4.6. Excédent STEP	17.3	18.0	-0.7	57.0	-39.7
2.5. Instruction publique et Cultes	1'906.2	2'367.2	-461.0	1'671.5	234.7
2.6. Police					
2.6.1. Compte ordinaire	250.7	256.7	-6.0	275.4	-24.7
2.6.2. Défense incendie	300.8	61.0	239.8	44.6	256.2
2.6.3. Excédent défense incendie	0.0	39.0	-39.0	108.6	-108.6
2.7. Sécurité sociale	695.9	943.3	-247.4	382.8	313.1
2.8. Services industriels					
2.8.1. Services des eaux	282.6	252.3	30.3	156.1	126.5
2.8.2. Excédent Service des eaux	3.5	97.7	-94.2	248.7	-245.2
2.8.3. Service électrique	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
TOTAL GENERAL DES CHARGES	7'777.6	7'831.7	-54.1	9'240.3	-1'462.7

TOTAL

- COMPTES ORDINAIRES	5'396.6	6'381.1	-984.5	4'600.1	796.5
- SERVICES	910.0	467.7	442.3	297.1	612.9
- AMORTISSEMENTS BUDGETES	191.5	485.2	-293.7	524.3	-332.8
- AMORTISSEMENTS SUPPL.	497.3	23.0	474.3	3'008.9	-2'511.6
- EXCEDENT DES SERVICES	39.0	474.7	-435.7	699.3	-660.3
- EXCEDENT D'EXERCICE	743.2	0.0	743.2	110.6	632.6
TOTAL GENERAL DES CHARGES	7'777.6	7'831.7	-54.1	9'240.3	-1'462.7

2.2.1. COMMENTAIRES SUR LES CHARGES	fr.
2.2.1.1. IMPOTS (21)	
210.3191 : En vertu du dégrèvement pour impôts étrangers prévus dans les conventions de la Confédération en vue d'éviter les doubles impositions, la participation communale pour 1988 se monte à	52.2
210.3290 : Les défalcatons sur impôts se sont limitées à	14.0
2.2.1.2. SERVICE FINANCIER (22)	
220.3210 : Intérêts à court terme, réduits au maximum, soit à	6.5
220.4221 : (il a même été comptabilisé des revenus pour placements à court terme	66.1)
220.3223 : Les engagements pour des emprunts à long terme ont été inférieurs au budget; (98.2 ayant été imputés à l'agrandissement du port pour des intérêts intercalaires).	536.4
2.2.1.3. BATIMENTS, DOMAINES ET ROUTES	
350.3141/352.3141 : Nombreuses révisions de citernes, selon exigences officielles.	
430.3115 : Budgeté s/810.3115, achat d'un véhicule VW LT 35	15.9
440.3145 : Recours à du personnel spécialisé, en remplacement de personnel non engagé	30.4
440.3114 : Achat d'un aspirateur à feuilles	6.9
461.3144 : Contrôles et réparations de collecteurs, curages	40.0
Extournes des crédits 4/86 et 45/87 pour travaux d'entretien des canalisations dans le cadre de grands travaux	164.8
2.2.1.4. INSTRUCTION PUBLIQUE	
Le budget 1989 précisait : "Le commentaire justifiant l'augmentation substantielle de ces secteurs se trouve dans la nouvelle péréquation financière des Communes. Chacun a encore présent en mémoire les tenants et aboutissants de notre "promotion" en classe 1". La réalité a voulu, finalement, que Prangins soit colloqué en classe 2, d'où la différence favorable de	461.0

Voici les niveaux des coûts de ces dernières années, ce qui permettra aux conseillers d'évaluer les difficultés en matière de prévision :

	1985 fr.	1986 fr.	1987 fr.	1988 fr.	1989 fr.
Coûts effectifs comptabilisés	1'277.1	1'735.9	2'120.1	1'671.5	1'906.2
Coûts budgetés	1'200.0	1'306.1	1'690.5	1'942.0	2'367.2

Le budget 1990 a été calculé à fr. 2'363.3... ce montant sera-t-il réaliste ?

2.2.1.5. POLICE

650.344 : En matière de défense incendie, les efforts de consolidation du réseau ont été poussés, dans le cadre des grands travaux selon crédits 4/86, 35/87 et 45/87, il est donc concevable d'extourner le montant de 254.2 et de l'inclure dans le compte des taxes affectées à cet effet.

2.2.1.6. SECURITE SOCIALE

L'explication donnée ci-dessus sous chiffre 2.2.1.4. est naturellement valable pour ce poste, qui est sujet aux calculs savants de la péréquation financière intercommunale.

Pour l'appréciation du lecteur, nous relevons les chiffres suivants :

	1985 fr.	1986 fr.	1987 fr.	1988 fr.	1989 fr.
Coûts effectifs comptabilisés	453.3	402.3	473.5	382.3	695.9
Coûts budgetés	509.0	415.0	525.2	612.7	943.3

A relever le décalage entre les périodes budgétaires et effectives, le fait qu'une année sur deux, nous devons honorer des chiffres provisoires et que pour 1989, la classe était de 2, et non pas 1 comme prévue initialement ...

Pour 1990, selon les informations du Département de la prévoyance sociale et des assurances, nous avons budgeté fr. 756.8 ... Sera-ce suffisant ?

2.2.1.7. SERVICE DES EAUX

810.3144 : Là également des travaux ont été réalisés dans le cadre des crédits accordés 4/86, 35/87 et 45/87 pour un montant global de

46.0

RESULTAT DE L'EXERCICE 1989

	31.12.89	BUDGET	ECARTS	31.12.88	ECARTS
	fr.	1989	s/Budget	fr.	s/1988
		fr.	fr.		fr.
RECETTES	7'777.6	7'831.7	-54.1	9'240.3	-1'462.7
CHARGES	6'537.1	7'808.7	-1'271.6	6'149.3	387.8
EXCEDENT DES RECETTES	1'240.5	23.0	-1'217.5	3'091.0	-1'850.5
AMORTISSEMENTS BUDGETES	191.5	485.2	-293.7	524.3	-332.8
EXCEDENTS DES SERVICES	39.0	474.7	-435.7	699.3	-660.3
DISPONIBLE POUR INVESTISSEMENTS ET MISES EN RESERVE	1'471.0	982.9	488.1	4'314.6	-2'843.6

L'excédent des recettes de l'exercice 1989 représente le 15,9 % des recettes (1988 : 33,45 % / 1987 : 2,7 % / 1986 : 6,5 %) et sera utilisé de la manière suivante :

Amortissements supplémentaires	fr. 497'339.55
Virement au Fonds de réserve pour ouvrages importants	fr. 740'415.85
Virement à CAPITAL	fr. 2'823.88
Excédent total	fr. 1'240'579.28

FONDS DE RESERVE POUR OUVRAGES IMPORTANTS

Le bouclage comptable de l'exercice 1989 nous permet de créer à nouveau une réserve pour grands travaux, en cours d'exécution ou futurs. Il est constitué de la manière suivante :

- Virement des excédents des recettes du compte de fonctionnement 1989	fr. 740'415.85
- Virement du solde des comptes PICFF, à disposition pour amortissements potentiels	fr. 1'108'837.75
- Virement du solde des comptes , réfection rte de Bénex C 45/87, après extournes aux comptes affectés	fr. 55'746.40
- Virement réserve aménagement carrefour Zyma (1988)	fr. 6'800.00
Total	fr. 1'911'800.00

COMPTE PICFF

Nous avons réactualisé le détail des écritures depuis le stade initial, soit depuis 1981, et le résultat de ces analyses se présente comme suit :

- Travaux de 1981 à 1987	7'666'479.00	
- Prestations CFF	531'549.00	
- Expropriations	1'132'462.00	
- Participations forfaitaires CFF		1'670'000.00
- Subside Etat de Vaud		834'000.00
- Subside Office fédéral des routes		899'640.00
- Subside ECA		65'600.00
- Compte affecté Eaux		430'108.00
- Compte affecté collecteurs		773'801.00
- Amortissements 1983-1989		5'766'179.00
- A disposition	1'108'838.00	
	<hr/>	
	10'439'328.00	10'439'328.00
	=====	=====

La construction du PICFF a donc coûté : fr. 4'657'341.00 (investissements pour réseaux d'eau et collecteurs exclus).

AMORTISSEMENTS BUDGETES

- Préavis No 4/86		
Réfection de la rue de la Gare	fr.	28'300.00
- Préavis No 6/86		
Plan aménagement du Bourg	fr.	4'802.45
- Préavis No 13/86		
Parcelle + bâtiment Schneiter	fr.	16'200.00
- Préavis No 22/86		
Etude immeuble locatif	fr.	6'000.00
- Préavis No 35/87		
Elargissement chemin Sous-le-Bois	fr.	19'400.00
- Préavis No 44/87		
Curage du lit de la Promenthouse et renforcement des berges	fr.	11'000.00
- Préavis No 62/88		
Trottoir côté Jura du PICFF	fr.	2'700.00
- Préavis No 57/88		
Construction vestiaires aux Abériaux	fr.	42'000.00
- Préavis No 63/88		
Etude agrandissement du Collège	fr.	16'000.00
- Préavis No 81/89		
Equipement informatique	fr.	45'000.00
		<hr/>
TOTAL	fr.	191'602.45
		=====

AMORTISSEMENTS SUPPLEMENTAIRES

- Préavis No 4/86 Réfection de la rue de la Gare	fr.	16'734.50
- Préavis No 25/87 Etude de la buvette des Abériaux	fr.	4'300.00
- Préavis No 13/86 Parcelle + bâtiment Schneiter	fr.	183'800.00
- Préavis No 22/86 Etude immeuble locatif	fr.	5'615.80
- Préavis No 35/87 Elargissement du chemin Sous-le-Bois	fr.	219'382.15
- Préavis No 44/87 Curage du lit de la Promenthouse et renforcement des berges	fr.	17'828.00
- Préavis No 62/88 Trottoir côté Jura du PICFF	fr.	28'220.65
- Préavis No 65/88 Eclairage du carrefour de la Zyma	fr.	21'458.45
 Total	 fr.	 497'339.55 =====
 TOTAL DES AMORTISSEMENTS BUDGETES ET SUPPLEMENTAIRES	 fr.	 688'742.00 =====

REMARQUES GENERALES

L'exercice 1989, dont nous présentons tous les détails financiers et comptables utiles à votre appréciation, est à marquer d'une pierre blanche dans l'existence de la Commune de Prangins.

Votre Exécutif, tout particulièrement, souligne le privilège octroyé de renouer avec une tradition, laquelle veut que la "PROVISION POUR TRAVAUX EN COURS" soit réactivée; et surtout qu'elle ne soit pas réactivée par un simple artifice, ou par une mesure comptable sans signification.

Lors de la présentation des comptes de l'exercice 1984, la Municipalité d'alors déclarait :

"Pendant plusieurs années, les résultats d'exercices ont été virés à ce compte, afin de constituer une réserve à utiliser pour amortir les travaux importants entrepris par la Commune. Au 31 décembre 1984, la Municipalité a décidé d'utiliser cette réserve pour amortir partiellement quelques actifs importants" :

Le PICFF s'inscrivait pour un montant de fr. 3'506'137.20

... donc le PICFF a épuisé la provision en 1984 ...

... et le PICFF a réalimenté la provision en 1989 ...

...pour le montant, maintenant devenu historique de fr. 1'108'837.75.

La provision ainsi constituée pourra être utilisée pour des amortissements relatifs à des crédits déjà accordés par le Conseil, tels que ceux présentés dans les comptes d'actif sous chiffre 1.1.1.5.

Elle pourrait être, selon des propositions que nous vous soumettrons, utilisée pour absorber partiellement des coûts générés par l'agrandissement du Collège, et bien sûr par la restauration indispensable des immeubles communaux endommagés par le poids des années.

A toutes fins utiles, nous vous suggérons de faire usage de l'art. 45 du règlement du Conseil communal précisant que :

"Chaque membre du Conseil a le droit d'adresser par écrit ses observations à toute commission chargée d'un rapport".

A cet effet, le rôle de la Commission de gestion consiste à recueillir vos questions qui nous seront transmises en temps opportun, soit lors des séances durant lesquelles il sera procédé à l'examen approfondi des comptes 1989.

Vous pouvez également nous transmettre directement vos questions, auxquelles nous répondrons au cours de la séance du Conseil communal. Cette démarche facilite le déroulement de la séance de votre Conseil et nous donne la possibilité de rechercher, préalablement, les pièces justificatives.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1989

		31.12.89 fr.	31.12.88 fr.
91	ACTIF	22'307'797.05	17'330'363.97
	PATRIMOINE FINANCIER		
910	DISPONIBILITES	2'352'505.72	2'300'111.29
9100	Caisses	7'887.09	8'473.74
9101	Compte de chèques postaux	47'817.26	423'411.03
9102	Banques	2'296'801.37	1'868'226.52
911	DEBITEURS ET COMPTES-COURANTS NON BANCAIRES	3'798'903.83	3'277'229.38
9111	Comptes courants débiteurs	955'835.13	1'135'979.73
9112	Recette de l'Etat	2'843'068.70	2'141'349.65
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	12'309'098.75	8'797'332.95
913	ACTIFS TRANSITOIRES	231'078.80	0.00
914	INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'355'561.90	665'408.00
9141.11	Sondage au port des Abériaux	0.00	37'344.00
9141.13	Construction buvette et vestiaires aux Abériaux	1'120'149.30	100'000.00
9141.6	Réfection de la rue de la Gare	0.00	328'000.00
9141.8	Aménagement chemin Sous-le-Bois	0.00	60.00
9143	Bâtiments et constructions amortis	1.00	1.00
9143.5	Avant projet collège + abri PCi	145'412.10	0.00
9143.2	Parcelle + garage Schneiter	0.00	200'000.00
9144	Installations du service des eaux amorties	1.00	1.00
9146	Mobilier, machines et véhicules amortis	1.00	1.00
9146.4	Equipement cpl parc informatique	89'996.50	0.00
9149	Terrain ex. L. Müller "Aux Morettes"	1.00	1.00
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATION	167'110.00	178'510.00
918	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	2'093'538.05	2'111'772.35

		31.12.89 fr.	31.12.88 fr.
92	PASSIF	22'307'797.05	17'330'363.97
920	ENGAGEMENTS COURANTS	259'897.20	1'312'612.80
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	16'050'000.00	12'250'000.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	1'144'411.20	780'616.10
928	FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVE	4'638'563.45	2'775'033.75
9280	Financements spéciaux	1'895'041.45	2'062'551.75
9282	Fonds de réserve	2'743'522.00	712'482.00
929	CAPITAL	214'925.20	212'101.32

Selon décision du 19 mars 1981, le Département de l'Intérieur et de la Santé publique par le Conseiller d'Etat M. Claude Perey, autorise la Commune de Prangins à se porter CAUTION SIMPLE jusqu'à concurrence de fr. 792'000.-- en garantie des emprunts contractés par la SAPAN.

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS 1989

Compte	Préavis	investissements	Montants	Totaux
FINANCES				
230.4512	31/72	Subside Pavillon scolaire des Fossés	-6'694.00	-6'694.00
BATIMENTS				
9123.04	22/86	Etude pour constr. immeuble locatif	4'380.50	
9123.06	79/89	Construction immeuble locatif	39'815.20	
9143.03	25/87	Etude pour constr. vestiaires Abériaux	4'300.00	
9143.13	57/88	Construction vestiaires et buvette aux Abériaux avec accès au port de Prangins	920'149.30	
9141.07	63/88 78/89	Avant-projet et projet d'agrandissement du collège "La Combe-Les Places" avec abri PCi	145'412.10	1'114'057.10
URBANISME				
9141.07	06/86	Plan d'aménagement du bourg	4'802.45	4'802.45

GENIE CIVIL ET ROUTES

9141.01	37/80	PICFF : participation CFF moins déduction des frais	-1'108'837.75	
9141.11	32/87	Sondage au large des Abériaux	12'656.00	
9123.05	61/88	Agrandissement du port des Abériaux	3'479'185.90	
9141.06	04/86	Réfection de la rue de la Gare	4'717.50	
9141.08	35/87	Elargissement chemin Sous-le-Bois	294'666.00	
9141.15	62/88	Construction du trottoir côté Jura du PICFF	30'920.65	
9141.16	65/88	Eclairage du carrefour Zyma	21'458.45	2'734'766.75

DOMAINES ET TERRAINS

9149.01	44/87	Curage du lit et renforcement des berges de la Promenthouse	28'828.00	28'828.00
---------	-------	--	-----------	-----------

EPURATION DES EAUX

9141.14	52/88	Achat dégrilleur pour STEP	7'477.60	7'477.60
---------	-------	----------------------------	----------	----------

MACHINES, MOBILIER

9146.04	81/89	Complément équipement informatique	89'996.50	89'996.50
---------	-------	------------------------------------	-----------	-----------

TOTAL DES INVESTISSEMENTS 1989

3'973'234.40

=====

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

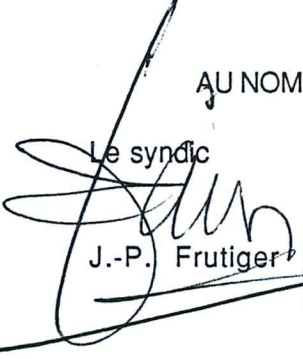
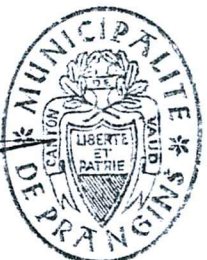
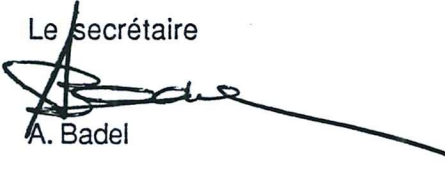
- vu le préavis No 9/90 concernant le rapport de la Municipalité relatif à la gestion et aux comptes de l'année 1989,
- lu le rapport de la Commission de gestion,
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE :

- 1 / Il est donné décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 1989.
- 2 / Les comptes de la Bourse communale de Prangins pour l'exercice 1989 sont acceptés tels que présentés.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 14 mai 1990, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

<p>Le syndic</p>  <p>J.-P. Frutiger</p>		<p>Le secrétaire</p>  <p>A. Badel</p>
---	--	--

Annexes : comptes de fonctionnement 1989 détaillés, et regroupés par nature.

COMPTE	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 APERCU	COMPT E CHARGES FR.	1 9 8 9 PRODUITS FR.	PREVISIONS 1 9 8 9 FR.	COMPT E 1 9 8 8 FR.
COMPT E COURANT					
	TOTAL CHARGES	7,777,564.83		7,831,700.00	9,240,333.83
	TOTAL PRODUITS		7,777,564.83	7,831,700.00-	9,240,333.83-
A D M I N I S T R A T I O N G E N E R A L E					
	TOTAL CHARGES	765,387.25		750,500.00	594,502.70
	TOTAL PRODUITS		37,972.30	28,200.00-	28,103.30-
	EXCEDENT DE CHARGES		727,414.95	722,300.00	566,399.40
F I N A N C E S					
	TOTAL CHARGES	2,127,815.48		1,407,000.00	4,378,127.78
	TOTAL PRODUITS		6,277,426.13	6,380,200.00-	7,591,832.33-
	EXCEDENT DE PRODUITS	4,149,610.65		4,973,200.00-	3,213,704.55-
D O M A I N E S E T B A T I M E N T S					
	TOTAL CHARGES	376,422.60		384,600.00	419,972.15
	TOTAL PRODUITS		235,169.10	220,300.00-	228,870.70-
	EXCEDENT DE CHARGES		141,253.50	164,300.00	191,101.45
T R A V A U X					
	TOTAL CHARGES	1,068,274.45		1,272,400.00	960,003.05
	TOTAL PRODUITS		471,471.50	615,500.00-	568,370.30-
	EXCEDENT DE CHARGES		596,802.95	656,900.00	391,632.75
I N S T R U C T I O N P U B L I Q U E & C U L T E S					
	TOTAL CHARGES	1,906,201.70		2,367,200.00	1,671,513.20
	TOTAL PRODUITS		57,343.75	36,500.00-	65,384.80-
	EXCEDENT DE CHARGES		1,848,857.95	2,330,700.00	1,606,128.40

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 APERCU	COMPTES		PREVISIONS	COMPTES
		CHARGES FR.	1989 PRODUITS FR.	1989 FR.	1988 FR.
P O L I C E					
	TOTAL CHARGES	551,452.45		356,700.00	428,580.95
	TOTAL PRODUITS		323,655.25	111,000.00-	168,532.65-
	EXCEDENT DE CHARGES		227,797.20	245,700.00	260,048.30
S E C U R I T E S O C I A L E					
	TOTAL CHARGES	695,928.10		943,300.00	382,839.65
	EXCEDENT DE CHARGES		695,928.10	943,300.00	382,839.65
S E R V I C E S I N D U S T R I E L S					
	TOTAL CHARGES	286,082.80		350,000.00	404,794.35
	TOTAL PRODUITS		374,526.80	440,000.00-	589,239.75-
	EXCEDENT DE PRODUITS	88,444.00		90,000.00-	184,445.40-

COMPTE	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTE COURANT	C O M P T E CHARGES FR.	1 9 8 9 PRODUITS FR.	PREVISIONS 1 9 8 9 FR.	COMPTE 1 9 8 8 FR.
A D M I N I S T R A T I O N G E N E R A L E					
	TOTAL CHARGES	765,387.25		750,500.00	594,502.70
	TOTAL PRODUITS		37,972.30	28,200.00-	28,103.30-
0	AUTORITES				
	TOTAL CHARGES	182,022.35		184,400.00	145,124.40
00	CONSEIL COMMUNAL				
	TOTAL CHARGES	34,522.40		36,300.00	22,344.20
00.3001	RETRIBUTION DES AUTORITES	7,780.00		6,700.00	6,680.00
00.3003	JETONS DE PRESENCE SEANCES DES AUTORITES ET DES COMMISSIONS	11,480.20		13,500.00	10,532.00
00.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	321.85		300.00	238.40
00.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	3,608.80		3,500.00	
00.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	830.40		3,000.00	124.20
00.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	1,277.35			
00.3111	ACHATS DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE BUREAU	9.50		1,000.00	
00.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, DES MACHINES ET DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE BUREAU	156.80		300.00	
00.3163	LOCATIONS D'OBJETS MOBILIERES	1,610.00			83.35
00.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS	6,276.85		7,000.00	4,520.00
00.3181	FRAIS DE PORTS (TIMBRES-POSTE, TOUS-MENAGES, ETC.)	1,170.65		800.00	119.00
00.3182	FRAIS DE TELEPHONES			200.00	47.25

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTES COURANTS	C O M P T E		PREVISIONS	COMPTES
		CHARGES	1 9 8 9 PRODUITS	1 9 8 9	1 9 8 8
				FR.	FR.
101	MUNICIPALITE				
	TOTAL CHARGES	147,499.95		148,100.00	122,780.20
101.3001	RETRIBUTION DES AUTORITES	45,360.00		45,500.00	45,360.00
101.3003	JETONS DE PRESENCE SEANCES DES AUTORITES ET DES COMMISSIONS	28,479.25		30,000.00	28,368.75
101.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	5,501.05		5,600.00	5,492.75
101.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	20,833.55		13,000.00	10,826.10
101.3099	CHARGES DIVERSES DES AUTORITES	4,461.95		3,000.00	2,823.20
101.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS	4,324.90		11,000.00	3,817.40
101.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	38,539.25		40,000.00	26,092.00
1	ADMINISTRATION				
	TOTAL CHARGES	340,958.30		280,100.00	255,956.25
	TOTAL PRODUITS		37,972.30	28,200.00-	28,103.30-
10.3011	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	156,366.60		170,000.00	155,865.90
10.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL	38,721.50		600.00	600.00
10.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	11,631.65		12,700.00	11,596.60
10.3040	CAISSE DE PENSION ET DE PREVOYANCE (PART EMPLOYEUR)	16,425.70		22,100.00	14,897.50
10.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE (PART EMPLOYEUR)	9,173.80		8,500.00	9,208.85
10.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES	225.60			
10.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	278.10		1,000.00	667.20
10.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL	1,604.00		2,000.00	295.00
10.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	17,383.00		11,000.00	12,302.60
10.3102	LIVRES - JOURNAUX - DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	15,889.35		10,000.00	8,351.25
10.3109	MATERIEL DIVERS			500.00	

COMPTES BOUCLEMENT DES COMPTES 1989		C O M P T E		PREVISIONS	COMPTES
COMPTES COURANTS		CHARGES	PRODUITS	1 9 8 9	1 9 8 8
		FR.	FR.	FR.	FR.
10.3111	ACHATS DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE BUREAU	89.10		5,000.00	6,772.50
10.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, DES MACHINES ET DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE BUREAU	456.70		1,500.00	1,458.00
10.3181	FRAIS DE PORTS (TIMBRES-POSTE, TOUS-MENAGES, ETC.)	7,907.75		7,000.00	4,558.80
10.3182	FRAIS DE TELEPHONES	9,469.60		5,000.00	5,531.85
10.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	2,256.40		2,500.00	7,492.00
10.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSES, RC	6,236.00		6,000.00	6,291.50
10.3187	EMOLUMENTS (CADASTRE)	96.00		200.00	301.00
10.3193	COTISATIONS A DES INSTITUTIONS DE DROIT PRIVE	2,692.40		2,500.00	2,715.70
10.3651	AIDES POUR LA JUSTICE ET LA SECURITE PUBLIQUE	500.00			
10.3653	AIDES POUR LA CULTURE, LES LOISIRS ET LE SPORT	43,555.05		12,000.00	7,050.00
10.4311	EMOLUMENTS DE CHANCELLERIE		33,557.30	25,000.00-	23,473.50-
10.4352	VENTE D'IMPRIMES, MATERIEL LOIS, REGLEMENTS, PLANS, LIVRES, ETC		884.00	200.00-	96.00-
10.4361	REMBOURSEMENTS DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES				
10.4515	PARTICIPATION DU CANTON A DES CHARGES DE PREVOYANCE SOCIALE		475.00	500.00-	440.00-
10.4651	PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS DE TIERS POUR LA JUSTICE ET LA SECURITE PUBLIQUE				1,198.80-
10.4655	PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS DE TIERS POUR LA PREVOYANCE SOCIALE		3,056.00	2,500.00-	2,895.00-

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989	C O M P T E		PREVISIONS	COMPTES
	COMPTES COURANTS	CHARGES	1 9 8 9	1 9 8 9	1 9 8 8
		FR.	FR.	FR.	FR.
8	TRANSPORTS PUBLICS				
	TOTAL CHARGES	176,704.85		217,000.00	178,709.05
80.3517	PARTICIPATIONS A DES CHARGES CANTONALES DE TRAFIC ET D'ENERGIE	21,584.50		37,000.00	23,539.30
80.3527	PARTIC. A DES CHARGES DE TRAFIC ET D'ENERGIE D'AUTRES COMMUNES (BUS NYON-PRANGINS)	155,120.35		180,000.00	155,169.75
80.4659	PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS DIVERSES DE TIERS				
9	SERVICE D'INFORMATIQUE				
	TOTAL CHARGES	65,701.75		69,000.00	14,713.00
90.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	3,647.25		5,000.00	3,025.00
90.3111	ACHATS DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE BUREAU	41,281.55		50,000.00	
90.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, DES MACHINES ET DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE BUREAU	20,772.95		14,000.00	11,688.00

COMPTE	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989	C O M P T E		PREVISIONS	COMPTE
	COMPTE COURANT	CHARGES	PRODUITS	1 9 8 9	1 9 8 8
		FR.	FR.	FR.	FR.
2	F I N A N C E S				
	TOTAL CHARGES	2,127,815.48		1,407,000.00	4,378,127.78
	TOTAL PRODUITS		6,277,426.13	6,380,200.00-	7,591,832.33-
20	COMPTABILITE GENERALE				
	TOTAL CHARGES	64,188.00		73,400.00	57,380.95
	TOTAL PRODUITS		339.30		2,978.75-
200.3011	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	51,257.00		55,400.00	43,875.05
200.3030	ASSURANCES SOCIALES				
	AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	3,810.85		4,100.00	3,261.65
200.3040	CAISSE DE PENSION ET DE PREVOYANCE				
	(PART EMPLOYEUR)	5,188.95		7,200.00	4,960.80
200.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE				
	(PART EMPLOYEUR)	2,428.35		2,800.00	2,288.70
200.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES				
	PRIVES	375.60			
200.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	129.90		500.00	417.40
200.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	217.45		1,000.00	761.00
200.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET				
	D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE BUREAU			1,000.00	741.95
200.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, DES MACHINES				
	ET DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE				
	BUREAU			200.00	252.00
200.3181	FRAIS DE PORTS ET DE COMPTES DE				
	CHEQUES POSTAUX	464.90		800.00	507.40
200.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS,				
	CHOSSES ET RC	315.00		400.00	315.00
200.4361	REMBOURSEMENTS DE TRAITEMENTS				
	ET CHARGES SOCIALES		339.30		2,973.75-
200.4362	REMBOURSEMENTS DE FRAIS				
	(POURSUITES, RAPPELS, ETC...)				5.00-

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTES COURANTS	COMPTES		PREVISIONS	COMPTES
		CHARGES FR.	1989 PRODUITS FR.	1989 FR.	1988 FR.
21	IMPOTS				
	TOTAL CHARGES	88,638.30		75,000.00	83,293.80
	TOTAL PRODUITS		6,151,589.15	5,874,000.00-	7,512,713.45-
210.3187	EMOLUMENTS	17,964.45		20,000.00	20,218.10
210.3191	IMPOTS ET TAXES PAYES A D'AUTRES COMMUNES ET AU CANTON	52,235.95			39,792.35
210.3290	INTERETS BONIFIES PAR LA RECETTE	4,403.05		5,000.00	5,059.75
210.3301	AMORTISSEMENTS DES CREANCES ET DES DEBITEURS (DEFALCATIONS SUR IMPOTS)	14,034.85		50,000.00	18,223.60
210.4001	IMPOT SUR LE REVENU		3,553,935.60	3,400,000.00-	2,598,461.40-
210.4002	IMPOT SUR LA FORTUNE		360,763.20	350,000.00-	273,655.15-
210.4003	IMPOT A LA SOURCE		72,419.90	60,000.00-	74,568.80-
210.4004	IMPOT SPECIAL DES ETRANGERS		137,631.90	160,000.00-	185,004.60-
210.4005	IMPOT PERSONNEL				11,398.30-
210.4011	IMPOT SUR LE BENEFICE NET DES PERSONNES MORALES		403,777.20	100,000.00-	301,318.35-
210.4012	IMPOT SUR LE CAPITAL DES PERSONNES MORALES		268,357.10	260,000.00-	225,192.00-
210.4013	IMPOT COMPLEMENTAIRE SUR LES IMMEUBLES DES PERSONNES MORALES		9,367.00	10,000.00-	11,396.00-
210.4020	IMPOT FONCIER		374,907.70	340,000.00-	289,955.45-
210.4040	DROITS DE MUTATION		620,788.75	400,000.00-	596,431.50-
210.4050	IMPOTS SUR LES SUCCESSIONS ET LES DONATIONS		43,193.95	250,000.00-	1,242,118.70-
210.4061	IMPOT SUR LES CHIENS		10,880.00	12,000.00-	10,760.00-
210.4090	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALCATIONS		121.00		964.60-
210.4101	PATENTES DE BOISSONS ET TABAC		7,250.85	7,000.00-	7,320.00-
210.4319	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS DIVERS (INTERETS DE RETARD SUR ACOMPTES PROVISIONNELLES)		17,590.70	25,000.00-	15,031.90-
210.4411	PART A L'IMPOT SUR LES GAINS IMMOBILIERS		270,604.30	500,000.00-	1,669,136.70-
210.4412	PART A LA TAXE SUR LES VEHICULES A MOTEUR				

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989	C O M P T E		PREVISIONS	COMPTES
	COMPTES COURANTS	CHARGES	PRODUITS	1 9 8 9	1 9 8 8
		FR.	FR.	FR.	FR.
22	SERVICE FINANCIER				
	TOTAL CHARGES	543,007.45		755,000.00	626,752.80
	TOTAL PRODUITS		118,803.68	40,500.00-	69,446.13-
20.3210	INTERETS DES DETTES A COURT TERME	6,564.95		140,000.00	445.30
20.3223	INTERETS DES EMPRUNTS A MOYEN ET A LONG TERME	536,442.50		615,000.00	626,307.50
20.4221	REVENUS DES COMPTES-COURANTS ET DES PLACEMENTS A COURT TERME		66,168.68		20,714.13-
20.4250	REVENUS DES PRETS ET PARTICIPATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		10,650.00	10,500.00-	10,420.00-
20.4440	SUBSIDES AUX COMMUNES OBEREES		41,985.00	30,000.00-	38,312.00-
23	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON-VENTILES				
	TOTAL CHARGES	1,431,981.73		503,600.00	3,610,700.23
	TOTAL PRODUITS		6,694.00	465,700.00-	6,694.00-
230.3303	AMORTISSEMENTS DES TERRAINS ET BATIMENTS	11,615.80		51,500.00	284,998.20
230.3311	AMORTISSEMENTS D'OUVRAGE DE GENIE CIVIL ET D'ASSAINISSEMENT	92,400.00		397,100.00	362,000.00
230.3312	AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS DU PATRIMOINE ADMIN.	16,000.00			
230.3313	AMORTISSEMENTS DES MACHINES, MOBILIER ET VEHICULES	45,000.00		12,000.00	12,000.00
230.3321	AMORTISSEMENTS SUPPLEMENTAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	491,723.75		23,000.00	2,821,062.15
230.3329	AUTRES AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	32,002.45		20,000.00	20,000.00
230.4512	PARTICIPATION DU CANTON A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTES		6,694.00	6,700.00-	6,694.00-
230.9000	CLOTURE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT EXCEDENT	743,239.73			110,639.88
230.9001	CLOTURE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT DEFICIT			459,000.00-	

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989	C O M P T E		PREVISIONS	COMPTES
	COMPTES COURANTS	CHARGES	1 9 8 9	1 9 8 9	1 9 8 8
		FR.	PRODUITS	FR.	FR.
			FR.		
5	D O M A I N E S E T B A T I M E N T S				
	TOTAL CHARGES	376,422.60		384,600.00	419,972.15
	TOTAL PRODUITS		235,169.10	220,300.00-	228,870.70-
51	TERRAINS				
	TOTAL CHARGES	5,602.30		15,000.00	7,513.35
	TOTAL PRODUITS		15,044.60	14,500.00-	15,364.60-
510.3145	ENTRETIEN DES PARCS ET DES ZONES DE LOISIRS	3,217.30		5,000.00	4,670.70
510.3147	ENTRETIEN DES COURS D'EAU, LACS ET OUVRAGES DE PROTECTION			10,000.00	
510.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	2,385.00			2,842.65
510.4232	LOYERS DES TERRAINS ET FERMAGE DU PATRIMOINE FINANCIER		15,044.60	14,500.00-	15,364.60-
52	FORETS				
	TOTAL CHARGES	10,885.60		18,000.00	15,739.90
	TOTAL PRODUITS		2,718.00	5,000.00-	6,058.30-
520.3134	APPROVISIONNEMENTS DES DOMAINES ET JARDINS				
520.3146	ENTRETIEN DES FORETS	9,780.20		15,000.00	13,334.10
520.3188	FRAIS DE TRANSPORTS	197.75		300.00	256.70
520.3528	PARTICIPATIONS A DES CHARGES D'AUTRES COMMUNES (GARDE-FORESTIER)	907.65		2,700.00	2,149.10
520.4355	VENTES DES EXPLOITATIONS SYLVICOLES		2,718.00	5,000.00-	6,058.30-
55	BATIMENTS				
	TOTAL CHARGES	359,934.70		351,600.00	396,718.90
	TOTAL PRODUITS		217,406.50	200,800.00-	207,447.80-

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTE COURANT	C O M P T E		PREVISIONS	COMPTE
		1 9 8 9	1 9 8 9	1 9 8 9	1 9 8 8
		CHARGES	PRODUITS	FR.	FR.
		FR.	FR.	FR.	FR.
350	BATIMENTS LOCATIFS				
	TOTAL CHARGES	94,527.45		78,500.00	151,707.75
	TOTAL PRODUITS		216,806.50	200,000.00-	206,947.80-
350.3114	ACHATS DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	177.75		5,000.00	8,174.75
350.3123	ACHATS ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	8,405.40		7,000.00	6,271.30
350.3124	ACHATS ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	5,564.50		10,000.00	7,016.25
350.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	57,248.30		35,000.00	63,664.85
350.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	4,446.00		3,000.00	1,281.20
350.3182	FRAIS DE TELEPHONE	647.55			
350.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	6,869.20		10,000.00	55,839.50
350.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	11,168.75		8,500.00	9,459.90
350.4231	LOYERS DES BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER		216,806.50	200,000.00-	206,947.80-
351	BATIMENTS ADMINISTRATIFS				
	TOTAL CHARGES	49,688.50		70,400.00	34,633.45
351.3011	TRAITEMENTS DU PERSONNEL			17,000.00	5,409.95
351.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR			1,300.00	402.55
351.3040	CAISSE DE PENSION ET DE PREVOYANCE (PART EMPLOYEUR)			2,200.00	613.10
351.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE (PART EMPLOYEUR)	539.65		900.00	541.70
351.3111	ACHATS DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE BUREAU	24,586.75		15,000.00	1,712.95
351.3123	ACHATS ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	3,402.00		4,500.00	3,209.60
351.3124	ACHATS ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	3,284.50		6,000.00	2,070.95

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTES COURANTS	COMPTES		PREVISIONS	COMPTES
		CHARGES FR.	1989 PRODUITS FR.	1989 FR.	1988 FR.
51.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	15,171.35		20,000.00	18,762.10
51.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	878.00		2,000.00	557.10
51.3182	FRAIS DE TELEPHONE	155.85		300.00	240.00
51.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES				
51.3186	PREIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	1,670.40		1,200.00	1,113.45
52	BATIMENTS SCOLAIRES				
	TOTAL CHARGES	204,939.40		198,700.00	206,186.20
	TOTAL PRODUITS		600.00	800.00-	500.00-
52.3011	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	56,100.00		57,000.00	48,690.05
52.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL	19,202.55		16,000.00	15,678.80
52.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	5,214.20		5,500.00	4,600.05
52.3040	CAISSE DE PENSION ET DE PREVOYANCE (PART EMPLOYEUR)	6,355.20		7,400.00	5,518.10
52.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE (PART EMPLOYEUR)	2,428.35		3,700.00	2,437.65
52.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES	264.40		300.00	200.00
52.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN + VETEMENTS DE TRAVAIL	6,291.85		5,000.00	15,306.45
52.3123	ACHAT & CONSOMMATION D'ELECTRICITE	12,251.70		13,000.00	13,960.95
52.3124	ACHATS ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	7,729.20		12,000.00	7,739.55
52.3133	ACHATS DE PRODUITS ET FOURNITURES DE NETTOYAGE ET DE DESINFECTION	3,192.05		6,000.00	7,905.00
52.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	76,357.00		60,000.00	77,329.15
52.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	3,921.15		8,000.00	2,463.95
52.3182	FRAIS DE TELEPHONE			300.00	
52.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	5,631.75		4,500.00	4,356.50

COMPTES BOUCLEMENT DES COMPTES 1989		C O M P T E		PREVISIONS	COMPTES
COMPTES COURANTS		CHARGES	1 9 8 9	1 9 8 9	1 9 8 8
		FR.	PRODUITS	FR.	FR.
			FR.		
552.4271	LOYERS DES BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		600.00	800.00-	500.00-
553	TEMPLE				
	TOTAL CHARGES	10,779.35		4,000.00	4,191.50
553.3123	ACHATS & CONSOMMATION D'ELECTRICITE	470.10		1,200.00	1,112.20
553.3124	ACHATS ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	2,228.55			
553.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	1,041.15		1,000.00	844.60
553.3153	ENTRETIEN DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS	6,050.95		1,000.00	1,454.55
553.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSES ET RC	988.60		800.00	780.15

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTES COURANTS	COMPTES		PREVISIONS	COMPTES
		1989	1989	1989	1988
		CHARGES	PRODUITS		
		FR.	FR.	FR.	FR.
<hr/>					
	T R A V A U X				
	TOTAL CHARGES	1,068,274.45		1,272,400.00	960,003.05
	TOTAL PRODUITS		471,471.50	615,500.00-	568,370.30-
1	SERVICE TECHNIQUE				
	TOTAL CHARGES	112,876.05		144,900.00	50,744.25
	TOTAL PRODUITS		30,884.90	60,000.00-	33,058.60-
10.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	56,250.15		70,000.00	
10.3030	ASSURANCES SOCIALES				
	AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	4,180.65		5,300.00	
10.3040	CAISSE DE PENSION ET DE PREVOYANCE (PART EMPLOYEUR)	6,354.00		9,100.00	
10.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE (PART EMPLOYEUR)			3,500.00	
10.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULE PRIVE	954.00			
10.3062	AUTRES FRAIS DE TRANSPORT	55.00			
10.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL	295.40			
10.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	2,298.00			
10.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	9,592.35		7,000.00	17,589.25
10.3111	ACHATS DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE BUREAU	8,870.90			
10.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	24,025.60		50,000.00	33,155.00
10.4313	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS		30,470.90	60,000.00-	33,058.60-
10.4361	REMBOURSEMENTS DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES		414.00		
2	SERVICE DE L'URBANISME				
	TOTAL CHARGES	14,742.70		20,500.00	9,161.80
20.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	220.70		500.00	288.80

COMPTES BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTES COURANTS		COMPTES CHARGES FR.		1989 PRODUITS FR.		PREVISIONS 1989 FR.		COMPTES 1988 FR.	
20.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES (ETUDES DIVERSES)	14,522.00				20,000.00		8,873.00	
20.3189	FRAIS DIVERS								
3	ROUTES								
	TOTAL CHARGES	264,216.45				261,500.00		186,158.05	
	TOTAL PRODUITS			16,536.00				504.50-	
30	RESEAU ROUTIER								
	TOTAL CHARGES	235,183.00				226,500.00		159,736.60	
	TOTAL PRODUITS			16,536.00				504.50-	
30.3011	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	73,890.00				92,000.00		71,140.00	
30.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	5,497.05				6,900.00		5,293.60	
30.3040	CAISSE DE PENSION ET DE PREVOYANCE (PART EMPLOYEUR)	8,369.30				12,000.00		8,061.10	
30.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE (PART EMPLOYEUR)	3,507.65				4,600.00		3,521.05	
30.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES	126.60						400.00	
30.3114	ACHATS DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN + VETEMENTS DE TRAVAIL	6,964.50				30,000.00		26,343.65	
30.3115	ACHAT DE VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	17,464.50							
30.3124	ACHATS ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	3,160.60				3,000.00		2,373.35	
30.3135	ACHATS DE MATIERE PREMIERE ET DE FOURNITURES					3,000.00		2,550.00	
30.3142	ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER	100,006.40				60,000.00		31,102.65	
30.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	4,507.60				5,000.00		3,423.00	
30.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	5,280.00				5,000.00		697.00	
30.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHoses ET RC	4,624.90				3,500.00		3,370.70	

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTE COURANT	C O M P T E		PREVISIONS	COMPTE
		CHARGES FR.	1 9 8 9 PRODUITS FR.	1 9 8 9 FR.	1 9 8 8 FR.
30.3192	TAXES SUR LES VEHICULES A MOTEUR	1,783.90		1,500.00	1,460.50
30.4361	REMBOURSEMENTS DES TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES		16,536.00		504.50-
31	ECLAIRAGE PUBLIC TOTAL CHARGES	29,033.45		35,000.00	26,421.45
31.3123	ACHATS & CONSOMMATION D'ELECTRICITE	19,873.95		20,000.00	18,486.55
31.3143	ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	9,159.50		15,000.00	7,934.90
4	PARCS, PROMENADES ET CIMETIERE (+ TERRAIN DE FOOTBALL) TOTAL CHARGES TOTAL PRODUITS	117,694.85	594.75	122,800.00 1,500.00-	92,989.40 882.50-
40.3011	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	39,510.00		58,000.00	37,960.00
40.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL	4,386.00			4,500.00
40.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	2,939.50		4,400.00	3,160.05
40.3040	CAISSE DE PENSION ET DE PREVOYANCE (PART EMPLOYEUR)	4,475.50		7,500.00	4,301.70
40.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE (PART EMPLOYEUR)	1,618.90		2,900.00	1,625.10
40.3114	ACHATS DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	12,192.35		3,000.00	1,609.30
40.3123	ACHATS & CONSOMMATION D'ELECTRICITE	1,391.65		2,000.00	1,882.50
40.3134	APPROVISIONNEMENTS DES DOMAINES ET JARDINS	5,784.15		20,000.00	1,896.55
40.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	2,693.45		2,000.00	83.20
40.3143	ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	389.05		3,000.00	1,567.90
40.3145	ENTRETIEN DES PARCS ET DES ZONES DE LOISIRS	41,187.80		15,000.00	30,355.60
40.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	1,056.50		5,000.00	3,977.50
40.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISE	70.00			70.00
40.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHoses ET RC				

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989		C O M P T E		PREVISIONS		COMPTES
	COMPTES COURANTS		CHARGES	PRODUITS	1 9 8 9	1 9 8 9	1 9 8 8
			FR.	FR.	FR.	FR.	FR.
40.4272	REDEVANCES D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC ET ADMINISTRATIF			594.75		1,500.00-	882.50-
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS						
	TOTAL CHARGES		151,431.40			181,500.00	117,074.20
	TOTAL PRODUITS			4,664.60		2,000.00-	3,652.60-
50.3114	ACHATS DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN		8,526.00			50,000.00	
50.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE		14.60				
50.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN		832.00			1,500.00	832.00
50.3163	LOCATIONS D'OBJETS MOBILIERS (BENNE COMPACTANTE)		1,740.00				
50.3188	FRAIS DE TRANSPORTS ENLEVEMENT ET ELIMINATION DES ORDURES		140,318.80			130,000.00	116,242.20
50.4354	VENTE DE PAPIER ET DE VERRE			4,664.60		2,000.00-	3,652.60-
46	RESEAUX D'EGOUTS ET D'EPURATION						
	TOTAL CHARGES		362,136.25			497,000.00	471,532.10
	TOTAL PRODUITS			362,136.25		497,000.00-	471,532.10-
461	COLLECTEURS EAUX USEES ET EAUX CLAIRES						
	TOTAL CHARGES		246,273.50			350,000.00	292,735.80
	TOTAL PRODUITS			246,273.50		350,000.00-	292,735.80-
61.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU						
61.3114	ACHATS DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN						
61.3144	ENTRETIEN DES CANALISATIONS		219,439.20			25,000.00	120.00
61.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES		8,600.00			5,000.00	7,564.00
61.3811	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX POUR L'EPURATION DES EAUX (COLLECTEURS)		18,234.30			320,000.00	285,051.80

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTES COURANTS	COMPTES		PREVISIONS	COMPTES
		CHARGES FR.	1989 PRODUITS FR.	1989 FR.	1988 FR.
.61.4341	TAXES UNIQUES DE RACCORDEMENT AUX COLLECTEURS		45,650.00	150,000.00-	118,341.00-
.61.4342	TAXES ANNUELLES D'UTILISATION (COLLECTEURS)		200,623.50	200,000.00-	174,394.80-
.62	STATION D'EPURATION (STEP)				
	TOTAL CHARGES	115,862.75		147,000.00	178,796.30
	TOTAL PRODUITS		115,862.75	147,000.00-	178,796.30-
.62.3011	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	15,570.00		16,000.00	24,999.95
.62.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	1,159.00		1,200.00	1,861.15
.62.3040	CAISSE DE PENSION ET DE PREVOYANCE (PART EMPLOYEUR)	1,764.20		2,100.00	2,832.00
.62.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE (PART EMPLOYEUR)	1,618.90		800.00	1,625.10
.62.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES				52.80
.62.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL			1,000.00	
.62.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU				
.62.3114	ACHATS DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN + VETEMENTS DE TRAVAIL	6,996.00		3,000.00	679.95
.62.3123	ACHATS & CONSOMMATION D'ELECTRICITE	12,604.55		15,000.00	12,282.70
.62.3133	ACHATS DE PRODUITS ET FOURNITURES DE NETTOYAGE ET DE DESINFECTION	15,773.85		15,000.00	15,000.75
.62.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	280.45		1,000.00	4,033.00
.62.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	22,196.25		10,000.00	1,741.50
.62.3182	FRAIS DE TELEPHONE	543.00		500.00	327.00
.62.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES			3,000.00	196.50
.62.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	1,088.30		800.00	782.40
.62.3188	FRAIS DE TRANSPORTS EVACUATION DES BOUES	18,974.05		55,000.00	22,241.15

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTES COURANTS	COMPTES 1989		PREVISIONS	COMPTES
		CHARGES FR.	PRODUITS FR.	1989 FR.	1988 FR.
62.3313	AMORTISSEMENTS DES MACHINES, MOBILIER ET VEHICULES (SECHEUSE A BOUES)			4,600.00	33,131.35
62.3811	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX POUR L'EPURATION DES EAUX (STEP)	17,294.20		18,000.00	57,009.00
62.4341	TAXES UNIQUES DE RACCORDEMENT A LA STEP		45,650.00	80,000.00-	118,341.00-
62.4342	TAXES ANNUELLES D'UTILISATION (STEP)		67,752.90	65,000.00-	58,131.60-
62.4361	REMBOURSEMENTS DES TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES		386.85		250.70-
62.4656	PART. & SUBV. DE TIERS POUR L'AME- NAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA PRO- TECTION DE L'ENVIR.		2,073.00	2,000.00-	2,073.00-
62.4659	PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS DIVERSES				
62.4811	PRELEVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX POUR L'EPURATION DES EAUX (STEP)				
7	PORT DES ABERIAUX				
	TOTAL CHARGES	45,176.75		44,200.00	32,343.25
	TOTAL PRODUITS		56,655.00	55,000.00-	58,740.00-
70.3011	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	25,410.00		21,000.00	15,000.05
70.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	1,891.65		1,600.00	1,116.75
70.3040	CAISSE DE PENSION ET DE PREVOYANCE (PART EMPLOYEUR)	2,398.35		2,700.00	1,699.20
70.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE (PART EMPLOYEUR)	809.45		1,000.00	812.55
70.3114	ACHATS DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	3,024.35		8,000.00	3,759.55
70.3115	ACHATS DE VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	4,926.60		200.00	
70.3123	ACHATS & CONSOMMATION D'ELECTRICITE	3,267.05		4,000.00	2,538.10

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTES COURANTS	C O M P T E		PREVISIONS	COMPTES
		CHARGES FR.	1 9 8 9 PRODUITS FR.	1 9 8 9 FR.	1 9 8 8 FR.
70.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS				
70.3145	ENTRETIEN DES PARCS ET DES ZONES DE LOISIRS	870.35		3,000.00	2,253.10
70.3147	ENTRETIEN DES COURS D'EAU, LACS ET OUVRAGES DE PROTECTION				
70.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES				317.00
70.3156	ENTRETIEN D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL SPECIALISES			2,000.00	4,160.00
70.3162	REDEVANCE D'UTILISATION DES EAUX AU LIEU DIT "LES ABERIAUX"	2,026.00			
70.3182	FRAIS DE TELEPHONE, CONCESSIONS, RADIO	199.70		400.00	496.95
70.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES				
70.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	250.00		200.00	150.00
70.3189	FRAIS DIVERS	9.25			
70.3192	TAXES SUR LES VEHICULES A MOTEUR	94.00		100.00	40.00
70.4272	REDEVANCES D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC ET ADMINISTRATIF (TAXES D'AMARRAGE)				
			56,655.00	55,000.00-	58,740.00-

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989	COMPTES 1989		PREVISIONS	COMPTES
	COMPTES COURANTS	CHARGES	PRODUITS	1989	1988
		FR.	FR.	FR.	FR.
<hr/>					
	I N S T R U C T I O N P U B L I Q U E & C U L T E S				
	TOTAL CHARGES	1,906,201.70		2,367,200.00	1,671,513.20
	TOTAL PRODUITS		57,343.75	36,500.00-	65,384.80-
50	ADMINISTRATION DES ECOLES				
	TOTAL CHARGES	61,043.05		66,200.00	56,554.35
500.3001	RETRIBUTIONS DES AUTORITES (COMMISSION SCOLAIRE)	5,576.00		8,500.00	5,576.00
500.3011	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	36,948.40		39,500.00	33,973.15
500.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	874.05		900.00	829.35
500.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	1,300.00		2,000.00	191.70
500.3069	INDEMNISATION ET REMBOURSEMENT DE FRAIS DIVERS (MEMBRES COMM. SCOL.)			200.00	
500.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	1,259.90		2,000.00	2,073.10
500.3109	FOURNITURES DE BUREAU ET DIVERS	7,349.90		4,000.00	5,571.35
500.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS	5,260.80		5,000.00	5,556.15
500.3181	FRAIS DE PORTS			600.00	
500.3182	FRAIS DE TELEPHONES, CONCESSIONS RADIO, TELECOMMUNICATIONS, TV	1,857.00		2,000.00	1,766.90
500.3514	PARTICIPATIONS A DES CHARGES CANTONALES D'HYGIENE ET DE SANTE PUBLIQUE	617.00		1,500.00	1,016.65
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (ENFANTINE & PRIMAIRE DEGRE 1 A 4)				
	TOTAL CHARGES	464,722.35		495,000.00	428,844.00
	TOTAL PRODUITS		15,599.05	10,000.00-	15,873.15-
510.3020	TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT REPLACANT PAYE PAR LA COMMUNE	22,179.45		20,000.00	20,162.15

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTES COURANTS	C O M P T E		PREVISIONS	COMPTES
		CHARGES FR.	1 9 8 9 PRODUITS FR.	1 9 8 9 FR.	1 9 8 8 FR.
10.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG, PART A CHARGE DE LA COMMUNE	1,231.00		1,500.00	1,205.65
10.3103	FOURNITURES SCOLAIRES	20,546.70		38,000.00	18,801.60
10.3112	ACHATS DE MOBILIER SCOLAIRE	2,285.50		20,000.00	5,226.00
10.3152	ENTRETIEN DU MOBILIER SCOLAIRE	1,143.00		1,500.00	512.70
10.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHoses ET RC (ASS. ACC. DES ELEVES)			4,000.00	2,670.00
10.3512	PARTICIPATIONS A DES CHARGES CANTONALES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTES	383,185.55		410,000.00	360,793.05
10.3522	PARTICIPATIONS A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTES D'AUTRES COMMUNES	32,491.15			16,437.10
10.3662	AIDES INDIVIDUELLES A LA FORMATION ET AUX ETUDES (FRAIS TRANSP. SCOL.)	1,660.00			3,035.75
10.4332	FINANCES D'ECOLAGE A CHARGE DES PARENTS				
10.4512	PARTICIPATIONS DU CANTON A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTES		15,599.05	10,000.00-	15,873.15-
12	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (DEGRES 5 A 9)				
	TOTAL CHARGES	1,132,374.35		1,429,700.00	1,026,274.75
	TOTAL PRODUITS		41,744.70	26,500.00-	49,511.65-
20.3020	TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT REPLACANT PAYE PAR LA COMMUNE	17,953.20		13,000.00	22,667.15
20.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG, PART A CHARGE DE LA COMMUNE	996.30		700.00	1,216.65
20.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	4,871.25		1,000.00	765.00
20.3103	FOURNITURES SCOLAIRES	26,115.50		15,000.00	26,830.15
20.3112	ACHATS DE MOBILIER SCOLAIRE	14,700.05		10,000.00	19,748.40

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTE COURANT	C O M P T E		PREVISIONS	COMPTE
		CHARGES FR.	1 9 8 9 PRODUITS FR.	1 9 8 9 FR.	1 9 8 8 FR.
520.3512	PARTICIPATIONS A DES CHARGES CANTONALES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTES	1,025,714.75		1,350,000.00	918,817.90
520.3662	AIDES INDIVIDUELLES A LA FORMATION ET AUX ETUDES (FRAIS TRANSP. SCOL.)	42,023.30		40,000.00	36,229.50
520.4512	PARTICIPATION DU CANTON A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTES		41,744.70	26,500.00-	49,511.65-
53	ENSEIGNEMENT SPECIALISE TOTAL CHARGES	91,425.00		124,500.00	38,642.00
530.3512	PARTICIPATIONS A DES CHARGES CANTONALES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTES	91,425.00		124,500.00	38,642.00
54	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE TOTAL CHARGES	10,910.00		11,500.00	9,473.00
540.3522	PARTICIPATIONS A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT D'AUTRES COMMUNES	10,910.00		11,500.00	9,473.00
55	FORMATION PROFESSIONNELLE TOTAL CHARGES	115,458.00		199,000.00	79,353.00
550.3512	PARTICIPATIONS A DES CHARGES CANTONALES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTES	115,458.00		199,000.00	79,353.00
56	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE TOTAL CHARGES	13,742.00		14,600.00	13,435.00
560.3132	ACHATS DE FOURNITURES POUR SOINS ET ANALYSES			600.00	
560.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	72.00			144.00

COMPTES BOUCLEMENT DES COMPTES 1989		C O M P T E		PREVISIONS	COMPTES
COMPTES COURANTS		CHARGES	1 9 8 9	1 9 8 9	1 9 8 8
		FR.	PRODUITS	FR.	FR.
			FR.		
60.3524	PARTICIPATIONS A DES CHARGES D'HYGIENE ET DE SANTE PUBLIQUE D'AUTRES COMMUNES	13,670.00		14,000.00	13,291.00
68	TEMPLE ET CULTES TOTAL CHARGES	16,526.95		26,700.00	18,937.10
80.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL	12,869.00		10,500.00	9,972.00
80.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	958.75		700.00	742.90
80.3069	FRAIS DIVERS	372.20		500.00	139.00
80.3652	AIDES POUR L'ENSEIGNEMENT ET LES CULTES	2,327.00		15,000.00	8,083.20

COMPTE BOUCLEMENT DES COMPTES 1989		C O M P T E		PREVISIONS	COMPTE
COMPTE COURANT		CHARGES	1 9 8 9	1 9 8 9	1 9 8 8
		FR.	PRODUITS	FR.	FR.
			FR.		
<hr/>					
P O L I C E					
	TOTAL CHARGES	551,452.45		356,700.00	428,580.95
	TOTAL PRODUITS		323,655.25	111,000.00-	168,532.65-
<hr/>					
01	CORPS DE POLICE				
	TOTAL CHARGES	146,448.10		142,200.00	158,372.30
	TOTAL PRODUITS		4,050.60	1,000.00-	2,228.50-
010.3011	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	105,031.60		93,000.00	94,890.50
010.3030	ASSURANCES SOCIALES				
	AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	7,808.10		6,900.00	4,804.05
010.3040	CAISSE DE PENSION ET DE PREVOYANCE				
	(PART EMPLOYEUR)	11,247.50		12,000.00	10,023.45
010.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE				
	(PART EMPLOYEUR)	1,618.90		4,700.00	1,625.10
010.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES				
	PRIVES	45.60		500.00	288.60
010.3063	FRAIS DE REPRESENTATION				
010.3091	FRAIS POUR LA FORMATION				
	PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL	467.20		300.00	495.60
010.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	677.90		1,000.00	1,434.10
010.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION				
	ET FRAIS D'ANNONCES	2,933.80		300.00	213.50
010.3111	ACHATS DE MOBILIER, DE MACHINES				
	ET D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE				
	BUREAU				
010.3114	ACHATS DE MACHINES, DE MATERIEL				
	D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN +				
	VETEMENTS DE TRAVAIL	4,259.95		5,000.00	7,572.95
010.3115	ACHATS DE VEHICULES, ENGINES				
	AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	6,827.80		10,000.00	18,336.00
010.3124	ACHATS ET CONSOMMATION DE				
	COMBUSTIBLE	638.40		1,000.00	815.45
010.3143	ENTRETIEN DE LA SIGNALISATION				
	ROUTIERE	2,894.15		5,000.00	15,926.35

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTES COURANTS	COMPTES		PREVISIONS	COMPTES
		CHARGES FR.	1989 PRODUITS FR.	1989 FR.	1988 FR.
610.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, DES MACHINES ET DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE BUREAU	268.25			
610.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES, ENGINS AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	93.20		1,500.00	988.45
610.3182	FRAIS DE TELEPHONE (NATEL-C)	956.15			
610.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	309.60		300.00	288.40
610.3192	TAXES SUR LES VEHICULES A MOTEUR	370.00		700.00	669.80
610.4361	REMBOURSEMENTS DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES		2,836.60		256.50-
610.4370	PRODUIT DES AMENDES		1,214.00	1,000.00-	1,972.00-
62	CONTROLE DES HABITANTS (BUREAU DES ETRANGERS)				
	TOTAL CHARGES	43,805.05		51,200.00	60,644.65
	TOTAL PRODUITS		18,800.80	10,000.00-	12,119.45-
620.3011	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	34,040.00		40,000.00	48,689.25
620.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	2,530.65		3,000.00	3,621.55
620.3040	CAISSE DE PENSION ET DE PREVOYANCE (PART EMPLOYEUR)	3,714.10		5,200.00	5,180.50
620.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE (PART EMPLOYEUR)	1,349.10		2,000.00	1,354.25
620.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES	141.00			33.60
620.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL	60.00			
620.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	1,970.20		1,000.00	1,765.50
620.4066	TAXE COMMUNALE DE SEJOUR		1,555.60		219.35-
620.4312	EMOLUMENTS DE POLICE ET CONTROLE DES HABITANTS		17,245.20	10,000.00-	11,900.10-
620.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES				

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTES COURANTS	COMPTES		PREVISIONS	COMPTES
		1989	1989	1989	1988
		CHARGES	PRODUITS		
		FR.	FR.	FR.	FR.
33	POLICE SANITAIRE (INSPECTION DES DENREES ALIMENTAIRES, DESINFECT., ETC) TOTAL CHARGES	5,910.00		6,000.00	5,501.00
330.3524	PARTICIPATION A DES CHARGES D'HYGIENE ET DE SANTE PUBLIQUE D'AUTRES COMMUNES	5,910.00		6,000.00	5,501.00
34	SERVICE DES INHUMATIONS, POMPES FUNEBRES, CREMATOIRE TOTAL CHARGES TOTAL PRODUITS	125.00		1,000.00	275.00 1,000.00-
340.3069	FRAIS DIVERS (INDEMNISATION EXHUMATIONS)				
340.3188	FRAIS DE TRANSPORTS (CONVOIS FUNEBRES)	125.00		1,000.00	275.00
340.4319	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS DIVERS (CONCESSIONS, EXHUMATIONS)				1,000.00-
35	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE TOTAL CHARGES TOTAL PRODUITS	300,803.85		100,000.00	153,184.70 153,184.70-
350.3013	SOLDES	18,116.00		20,000.00	17,958.50
350.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	1,081.30		2,000.00	2,370.10
350.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE	810.00		500.00	165.00
350.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	31.85		200.00	550.15
350.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	684.50		300.00	593.00
350.3114	ACHATS DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN + VETEMENTS DE TRAVAIL	11,190.75	300,803.85	4,000.00	1,815.00

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTES COURANTS	C O M P T E		PREVISIONS	COMPTES
		CHARGES FR.	1 9 8 9 PRODUITS FR.	1 9 8 9 FR.	1 9 8 8 FR.
50.3116	ACHATS D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL SPECIALISE	7,326.45		10,000.00	11,889.15
50.3124	ACHATS ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	336.25		500.00	250.00
50.3144	ENTRETIEN DES CANALISATIONS	254,225.85		15,000.00	3,322.00
50.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN (INST. TECHN.)	477.00		1,000.00	405.00
50.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	1,218.90		1,000.00	2,769.10
50.3156	ENTRETIEN D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL SPECIALISE	1,891.55		1,000.00	258.00
50.3181	FRAIS DE PORT	125.00		200.00	290.70
50.3182	FRAIS DE TELEPHONE	322.70		400.00	272.80
50.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	1,051.25		3,000.00	214.70
50.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	1,522.00		1,500.00	1,078.90
50.3193	COTISATIONS A DES INSTITUTIONS DE DROIT PRIVE	392.50		400.00	370.00
50.3814	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX POUR LE SERVICE DU FEU (DEFENSE INCENDIE)			39,000.00	108,612.60
50.4065	TAXE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE SUR LES BATIMENTS ET LE MOBILIER		49,604.15	50,000.00-	50,882.70-
50.4301	TAXE D'EXEMPTION DU SERVICE DU FEU		35,154.00	50,000.00-	53,840.00-
50.4651	PART. ET SUBV. DE TIERS POUR LA JUSTICE ET LA SECURITE PUBLIQUE (SUBSIDES DE L'ECA)		35,206.00		48,462.00-
50.4814	PRELEVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX POUR LE SERVICE DU FEU		180,839.70		
56	PROTECTION CIVILE				
	TOTAL CHARGES	54,360.45		56,300.00	50,603.30
60.3011	TRAITEMENTS DU PERSONNEL				
60.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR				

COMPTES	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989	C O M P T E		PREVISIONS	COMPTES
	COMPTES COURANTS	CHARGES	1 9 8 9	1 9 8 9	1 9 8 8
		FR.	FR.	FR.	FR.
660.3040	CAISSE DE PENSION ET DE PREVOYANCE (PART EMPLOYEUR)				
660.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE (PART EMPLOYEUR)				
660.3063	FRAIS DE REPRESENTATION			500.00	
660.3116	ACHATS D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL SPECIALISE	653.70		5,000.00	
660.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	99.60		300.00	149.40
660.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	393.10		500.00	340.20
660.3521	PARTICIPATIONS A DES CHARGES DE JUSTICE ET DE SECURITE PUBLIQUE D'AUTRES COMMUNES	53,214.05		50,000.00	50,113.70
660.3651	SUBVENTIONS POUR LA JUSTICE ET LA SECURITE PUBLIQUE (ABRIS PC)				
660.3654	SUBVENTIONS POUR L'HYGIENE ET LA SANTÉ PUBLIQUE				
660.4511	PARTICIPATIONS DU CANTON A DES CHARGES DE JUSTICE ET DE SECURITE PUBLIQUE				

COMPTE	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTE COURANT	C O M P T E CHARGES FR.	1 9 8 9 PRODUITS FR.	PREVISIONS 1 9 8 9 FR.	COMPTE 1 9 8 8 FR.
	S E C U R I T E S O C I A L E TOTAL CHARGES	695,928.10		943,300.00	382,839.65
'1	SERVICE SOCIAL COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL TOTAL CHARGES	34,994.50		37,000.00	34,684.75
'10.3011	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	24,500.00		25,000.00	23,624.95
'10.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	1,821.05		1,900.00	1,756.25
'10.3040	CAISSE DE PENSION ET DE PREVOYANCE (PART EMPLOYEUR)	2,769.20		3,200.00	2,671.20
'10.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE (PART EMPLOYEUR)	1,079.25		1,300.00	1,232.35
'10.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL	125.00		100.00	100.00
'10.3655	AIDES ET SUBVENTIONS POUR L'AIDE ET LA PREVOYANCE SOCIALE	4,350.00		4,500.00	4,700.00
'10.3659	DONS, AIDES ET SUBVENTIONS CASUELS	350.00		1,000.00	600.00
'2	PREVOYANCE SOCIALE TOTAL CHARGES	651,525.60		896,500.00	338,855.90
'20.3515	PARTICIPATIONS A DES CHARGES CAN- TONALES DE PREVOYANCE SOCIALE (PROT. JEUN., PC)	614,109.00		855,000.00	308,123.00
'20.3654	AIDES ET SUBVENTIONS POUR L'HYGIENE ET LA SANTE PUBLIQUE (OMSV)	37,416.60		41,500.00	30,732.90
'3	SANTE PUBLIQUE TOTAL CHARGES	9,408.00		9,800.00	9,299.00
'30.3654	AIDES ET SUBVENTIONS POUR L'HYGIENE ET LA SANTE PUBLIQUE (HOPITAL DE NYON)	9,408.00		9,800.00	9,299.00

COMPTE	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989	C O M P T E		PREVISIONS	COMPTE
	COMPTE COURANT	CHARGES	1 9 8 9	1 9 8 9	1 9 8 8
		FR.	PRODUITS	FR.	FR.
3	S E R V I C E S I N D U S T R I E L S				
	TOTAL CHARGES	286,082.80		350,000.00	404,794.35
	TOTAL PRODUITS		374,526.80	440,000.00-	589,239.75-
31	SERVICE DES EAUX				
	TOTAL CHARGES	286,082.80		350,000.00	404,794.35
	TOTAL PRODUITS		286,082.80	350,000.00-	404,794.35-
310.3011	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	15,570.00		16,000.00	10,000.00
310.3030	ASSURANCES SOCIALES AVS/AI/APG/AC, PART DE L'EMPLOYEUR	1,159.00		1,200.00	744.40
310.3040	CAISSE DE PENSION ET DE PREVOYANCE (PART EMPLOYEUR)	1,764.20		2,100.00	1,132.80
310.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE (PART EMPLOYEUR)	809.45		800.00	812.55
310.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES	58.80			
310.3114	ACHATS DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	7,519.50		5,000.00	8,022.65
310.3115	ACHATS DE VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES			25,000.00	
310.3121	ACHATS ET CONSOMMATION D'EAU	71,292.55		80,000.00	50,248.40
310.3123	ACHATS & CONSOMMATION D'ELECTRICITE	2,774.30		5,000.00	4,592.20
310.3124	ACHATS ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES			1,000.00	
310.3144	ENTRETIEN DES CANALISATIONS	78,385.35		30,000.00	6,337.55
310.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	90.35		2,000.00	
310.3156	ENTRETIEN D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL SPECIALISES	5,756.20		12,000.00	1,831.65
310.3162	REDEVANCES D'UTILISATION ET DROITS DE SUPERFICIE	435.00		1,800.00	1,401.00
310.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	38,010.00		10,000.00	12,090.40

COMPTÉ	BOUCLEMENT DES COMPTES 1989 COMPTÉ COURANT	C O M P T É		PREVISIONS	COMPTÉ
		CHARGES FR.	1 9 8 9 PRODUITS FR.	1 9 8 9 FR.	1 9 8 8 FR.
310.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	291.80		600.00	258.10
310.3192	TAXES SUR LES VEHICULES A MOTEUR	29.50		800.00	29.50
310.3526	PARTICIPATIONS AUX CHARGES DE LA SAPAN	58,624.00		59,000.00	58,624.00
310.3813	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX POUR L'ADDUCTION D'EAU	3,512.80		97,700.00	248,669.15
310.4341	TAXES UNIQUES DE RACCORDEMENT AU RESEAU COMMUNAL		93,252.70	150,000.00-	232,301.30-
310.4351	VENTES D'EAU		192,830.10	200,000.00-	172,493.05-
32	SERVICE ELECTRIQUE TOTAL PRODUITS		88,444.00	90,000.00-	184,445.40-
320.4112	PRODUITS DES REGALES (REDEVANCES ET RISTOURNES SEIC)		88,444.00	90,000.00-	184,445.40-

BOUCLEMENT DES COMPTES 1989
RESULTATSC O M P T E 1 9 8 9
CHARGES PRODUITS
FR. FR.PREVISIONS
1 9 8 9
FR.COMPTES
1 9 8 8
FR.COMPTES COURANTS

TOTAL CHARGES	7,034,325.10		7,831,700.00	9,129,693.95
TOTAL PRODUITS		7,777,564.83	7,372,700.00-	9,240,333.83-
EXCEDENT DE CHARGES			459,000.00	
EXCEDENT DE PRODUITS	743,239.73			110,639.88-

COMPTES D'INVESTISSEMENTFINANCEMENT

AMMORTISSEMENTS				
EXCEDENT DE CHARGES				
COMPTES COURANTS			459,000.00	
EXCEDENT DE PRODUITS				
COMPTES COURANTS		743,239.73		110,639.88-
DEFICIT DE FINANCEMENT			459,000.00-	
EXCEDENT DE FINANCEMENT	743,239.73			110,639.88

MODIFICATIONS DE CAPITAL

DEFICIT DE FINANCEMENT			459,000.00	
EXCEDENT DE FINANCEMENT		743,239.73		110,639.88-
PASSIFS				
ACTIFS				
DIMINUT. DU CAPITAL			459,000.00	
ACCROIS. DU CAPITAL	743,239.73			110,639.88-

BOUCLEMENT DES COMPTES 1989
COMPTE COURANT

		C O M P T E		PREVISIONS	COMPTE
		CHARGES	1 9 8 9	1 9 8 9	1 9 8 8
		FR.	PRODUITS	FR.	FR.
			FR.		
3	CHARGES	7,034,325.10		7,831,700.00	9,129,693.95
30	AUTORITES ET PERSONNEL	1,117,555.20		1,183,100.00	962,560.20
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1,903,010.30		1,431,700.00	1,143,789.45
32	INTERETS PASSIFS	547,410.50		760,000.00	631,812.55
33	AMORTISSEMENTS	702,776.85		558,200.00	3,551,415.30
35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS & SUBV. A DES COLLECT. PUBL.	2,582,941.00		3,300,200.00	2,041,043.55
36	AIDES ET SUBVENTIONS	141,589.95		123,800.00	99,730.35
38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	39,041.30		474,700.00	699,342.55
4	REVENUS		7,777,564.83	7,372,700.00-	9,240,333.83-
40	IMPOTS		5,907,303.05	5,392,000.00-	5,872,326.90-
41	PATENTES, CONCESSIONS		95,694.85	97,000.00-	191,765.40-
42	REVENUS DU PATRIMOINE		366,519.53	282,300.00-	313,569.03-
43	TAXES, EMOLUMENTS, PROD. VENTES		809,770.65	1,023,200.00-	1,028,076.20-
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES		312,589.30	530,000.00-	1,707,448.70-
45	PARTICIPATIONS ET REMBOURSE- MENTS DE COLLECTIV. PUBLIQUES		64,512.75	43,700.00-	72,518.80-
46	AUTRES PRESTATIONS/SUBVENTIONS		40,335.00	4,500.00-	54,628.80-
48	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX		180,839.70		

BOUCLEMENT DES COMPTES 1989
 COMPTE COURANT

C O M P T E 1 9 8 9
 CHARGES PRODUITS
 FR. FR.

PREVISIONS
 1 9 8 9
 FR.

COMPTE
 1 9 8 8
 FR.

9		743,239.73	459,000.00-	110,639.88
90	CLOTURE	743,239.73	459,000.00-	110,639.88

BOUCLEMENT DES COMPTES 1989
COMPTE COURANTC O M P T E
CHARGES
FR.1 9 8 9
PRODUITS
FR.PREVISIONS
1 9 8 9
FR.COMPTE
1 9 8 8
FR.

	CHARGES	1 9 8 9 PRODUITS FR.	PREVISIONS 1 9 8 9 FR.	COMPTE 1 9 8 8 FR.
3	CHARGES	7,034,325.10	7,831,700.00	9,129,693.95
30	AUTORITES ET PERSONNEL	1,117,555.20	1,183,100.00	962,560.20
3001	RETRIBUTIONS DES AUTORITES	58,716.00	60,700.00	57,616.00
3003	JETONS DE PRESENCE	39,959.45	43,500.00	38,900.75
3011	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	690,443.75	769,900.00	614,118.80
3012	SALAIRES DU PERS. OCCASIONEL	75,179.05	27,100.00	30,750.80
3013	SOLDES	18,116.00	20,000.00	17,958.50
3020	TRAIT.PERS.ENS.REMPL.PAYE CNE	40,132.65	33,000.00	42,829.30
3030	ASSURANCES SOCIALES	59,526.35	65,700.00	51,944.35
3040	CAISSE PENSIONS & PREVOYANCE	70,826.20	94,800.00	61,891.45
3050	ASS. ACCIDENTS ET MALADIE	26,981.75	37,500.00	27,084.95
3061	FRAIS PR USAGE VEHIC. PRIVES	2,191.60	800.00	975.00
3062	AUTRES FRAIS DE TRANSPORT	55.00		
3063	FRAIS DE REPRESENTATION	27,231.65	22,500.00	14,472.50
3069	FRAIS DIVERS	372.20	700.00	139.00
3091	FRAIS PR FORM. PROF. PERSONNEL	3,361.60	3,900.00	1,055.60
3099	CH.DIV. AUTORITES/PERSONNEL	4,461.95	3,000.00	2,823.20
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1,903,010.30	1,431,700.00	1,143,789.45
3101	IMPRIMES ET FOURN. DE BUREAU	31,927.30	23,200.00	20,727.55
3102	LIVRES, JOURN., DOC./FR. ANNONCES	31,857.95	20,100.00	29,108.90
3103	FOURNITURES SCOLAIRES	46,662.20	53,000.00	45,631.75
3109	DIVERS	7,349.90	4,500.00	5,571.35
3111	D'EQUIP. TECHN. DE BUREAU	74,837.80	72,000.00	9,227.40
3112	ACHATS DE MOBILIER SCOLAIRE	16,985.55	30,000.00	24,974.40
3114	ACHATS MACH, MAT D'EXPL/ENTR.	67,143.00	118,000.00	73,284.25
3115	ACHATS VEH, ENGIN MOT/ACCES.	29,218.90	35,200.00	18,336.00
3116	ACHATS EQUIP./MAT. SPECIALISE	7,980.15	15,000.00	11,889.15
3121	ACHAT ET CONSOMMATION D'EAU	71,292.55	80,000.00	50,248.40
3123	ACHAT ET CONS. D'ELECTRICITE	64,455.30	71,700.00	64,336.10

BOUCLEMENT DES COMPTES 1989		C O M P T E		PREVISIONS	COMPTE
COMPTE COURANT		CHARGES	1 9 8 9	1 9 8 9	1 9 8 8
		FR.	PRODUITS	FR.	FR.
3124	ACHAT ET CONS. DE COMBUSTIBLES	22,942.00		33,500.00	20,265.55
3132	ACHATS FOURN.PR SOINS/ANALYSES			600.00	
3133	ACHATS PROD. FOURN. NETTOYAGE	18,965.90		21,000.00	22,905.75
3134	APPRO. DES DOMAINES & JARDINS	5,784.15		20,000.00	1,896.55
3135	ACHATS MAT PREM BRUTES/TRAV.			3,000.00	2,550.00
3141	ENTRETIEN BATIMENTS/MONUMENTS	152,791.70		119,000.00	164,716.90
3142	ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER	100,006.40		60,000.00	31,102.65
3143	ENT. SIGN. ROUT. & ECL. PUBLIC	12,442.70		23,000.00	25,429.15
3144	ENTRETIEN DES CANALISATIONS	552,050.40		70,000.00	9,779.55
3145	ENT. PARCS ET ZONES DE LOISIRS	45,275.45		23,000.00	37,279.40
3146	ENTRETIEN DES FORETS	9,780.20		15,000.00	13,334.10
3147	ENTR. COURS D'EAU/LAC/OUV. PRO			10,000.00	
3151	ENTR.MOB.MACH./EQUIP.DE BUREAU	21,654.70		16,000.00	13,398.00
3152	ENTRETIEN DU MOBILIER SCOLAIRE	1,143.00		1,500.00	512.70
3153	ENTRETIEN DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS	6,050.95		1,000.00	1,454.55
3154	ENTR.MACH.MAT.EXPL./ENTRETIEN	33,806.90		30,500.00	11,258.25
3155	ENTR.VEH.ENG.MOT./ACCESSOIRES	5,910.05		9,500.00	7,497.55
3156	ENTR. EQUIP./MAT. SPECIALISE	7,647.75		15,000.00	6,249.65
3162	REDEV. D'UTIL. & DROITS SUPER.	2,461.00		1,800.00	1,401.00
3163	LOCATIONS D'OBJETS MOBILIER	3,350.00			83.35
3170	FR. RECEPTIONS/MANIFESTATIONS	15,862.55		23,000.00	13,893.55
3181	FRAIS DE PORTS ET CCP	9,668.30		9,400.00	5,475.90
3182	FRAIS TEL./ CONC. RADIO, TV	14,151.55		9,100.00	8,682.75
3185	HONORAIRES/FRAIS D'EXPERTISES	141,780.30		148,800.00	155,420.15
3186	PRIMES ASS. TIERS, CHOSSES/RC	34,490.20		32,800.00	31,255.20
3187	EMOLUMENTS	18,060.45		20,200.00	20,519.10
3188	FRAIS DE TRANSPORTS	159,615.60		186,300.00	139,015.05
3189	FRAIS DIVERS	9.25			
3191	IMPOTS ET TAXES PAYES A D'AUTRES COMMUNES ET AU CANTON	52,235.95			39,792.35
3192	TAXES S/VEHICULES A MOTEUR	2,277.40		3,100.00	2,199.80
3193	COTIS.INSTITUTIONS DROIT PRIVE	3,084.90		2,900.00	3,085.70

BOUCLEMENT DES COMPTES 1989		C O M P T E		PREVISIONS	COMPTE
COMPTE COURANT		CHARGES	1 9 8 9	1 9 8 9	1 9 8 8
		FR.	PRODUITS	FR.	FR.
			FR.		
32	INTERETS PASSIFS	547,410.50		760,000.00	631,812.55
3210	INT. DES DETTES A COURT TERME	6,564.95		140,000.00	445.30
3223	INT. EMPRUNTS MOYEN/LONG TERME	536,442.50		615,000.00	626,307.50
3290	INT. BONIFIES PAR LA RECETTE	4,403.05		5,000.00	5,059.75
33	AMORTISSEMENTS	702,776.85		558,200.00	3,551,415.30
3301	AMORT. CREANCES ET DEBITEURS	14,034.85		50,000.00	18,223.60
3303	AMORT. TERRAINS ET BATIMENTS	11,615.80		51,500.00	284,998.20
3311	AMORT. OUVR. GENIE CIVIL ET ASS.	92,400.00		397,100.00	362,000.00
3312	AMORT. BATIMENTS/CONSTRUCTIONS	16,000.00			
3313	AMORT. MACH. MOB. ET VEHICULES	45,000.00		16,600.00	45,131.35
3321	AMORTISSEMENTS SUPPLEMENTAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	491,723.75		23,000.00	2,821,062.15
3329	AUTRES AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	32,002.45		20,000.00	20,000.00
35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS & SUBV. A DES COLLECT. PUBL.	2,582,941.00		3,300,200.00	2,041,043.55
3512	PART. CHARGES CANT. ENS./CULTES	1,615,783.30		2,083,500.00	1,397,605.95
3514	PART. CHARGES CT HYG./STE PUB.	617.00		1,500.00	1,016.65
3515	PART. CHARGES CANT. PREV. SOCIALE	614,109.00		855,000.00	308,123.00
3517	PART. CHARGES CT TRAFIC/ENERGIE	21,584.50		37,000.00	23,539.30
3521	PARTIC. A DES CHARGES DE JUST. & SECUR. PUBL. D'AUTRES COMMUNES	53,214.05		50,000.00	50,113.70
3522	PART. CH. ENS./CULTES AUTRES CNE	43,401.15		11,500.00	25,910.10
3524	PART. CH. HYG/STE PUBL AUTR. CNE	19,580.00		20,000.00	18,792.00
3526	PART. CH. AM. TERR./ENV. AUTR. CNE	58,624.00		59,000.00	58,624.00
3527	PART. CHAR. TRAFIC/ENER. COMM	155,120.35		180,000.00	155,169.75
3528	PART. CH. EC. PUBL./AGR. AUTR. CNE	907.65		2,700.00	2,149.10

BOUCLEMENT DES COMPTES 1989
COMPTE COURANTC O M P T E
CHARGES
FR.1 9 8 9
PRODUITS
FR.PREVISIONS
1 9 8 9
FR.COMPTE
1 9 8 8
FR.

	C O M P T E CHARGES FR.	1 9 8 9 PRODUITS FR.	PREVISIONS 1 9 8 9 FR.	COMPTE 1 9 8 8 FR.
9	743,239.73		459,000.00-	110,639.88
90 CLOTURE	743,239.73		459,000.00-	110,639.88
9000 EXCEDENT	743,239.73			110,639.88
9001 DEFICIT			459,000.00-	

BOUCLEMENT DES COMPTES 1989
COMPTE COURANTC O M P T E
CHARGES
FR.1 9 8 9
PRODUITS
FR.PREVISIONS
1 9 8 9
FR.COMPTÉ
1 9 8 8
FR.

	C O M P T E CHARGES FR.	1 9 8 9 PRODUITS FR.	PREVISIONS 1 9 8 9 FR.	COMPTÉ 1 9 8 8 FR.
44 PARTS A DES RECETTES CANTONALES		312,589.30	530,000.00-	1,707,448.70-
4411 PART IMPOT S/GAINS IMMOBILIERS		270,604.30	500,000.00-	1,669,136.70-
4412 PART TAXE S/VEHICULES A MOTEUR				
4440 SUBSIDES AUX COMMUNES OBEREES		41,985.00	30,000.00-	38,312.00-
45 PARTICIPATIONS ET REMBOURSE- MENTS DE COLLECTIV. PUBLIQUES		64,512.75	43,700.00-	72,518.80-
4511 PART.CT.CHARGES JUSTICE/S.PUBL				
4512 PART.CT.CHARGES ENS./CULTES		64,037.75	43,200.00-	72,078.80-
4515 PART.CT.CHARGES PREV. SOCIALE		475.00	500.00-	440.00-
46 AUTRES PRESTATIONS/SUBVENTIONS		40,335.00	4,500.00-	54,628.80-
4651 PART./SUBV TIERS JUST/SECU.PUB		35,206.00		49,660.80-
4655 PART./SUBV TIERS PREV. SOCIALE		3,056.00	2,500.00-	2,895.00-
4656 PART./SUBV 1/3 AME.TER/PRO ENV		2,073.00	2,000.00-	2,073.00-
4659 AUTRES PART./SUBV.DIV.DE TIERS				
48 PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX		180,839.70		
4811 PRELE. FINAN. SPE. DE L'EPURA.				
4814		180,839.70		

BOUCLEMENT DES COMPTES 1989		C O M P T E		PREVISIONS	COMPTE
COMPTE COURANT		CHARGES	1 9 8 9	1 9 8 9	1 9 8 8
		FR.	PRODUITS	FR.	FR.
			FR.		
4061	IMPOT SUR LES CHIENS		10,880.00	12,000.00-	10,760.00-
4065	TAXE DEF.INC.S/BAT ET MOBILIER		49,604.15	50,000.00-	50,882.70-
4066	TAXE COMMUNALE DE SEJOUR		1,555.60		219.35-
4090	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALC.		121.00		964.60-
41	PATENTES, CONCESSIONS		95,694.85	97,000.00-	191,765.40-
4101	PATENTES DE BOISSONS ET TABAC		7,250.85	7,000.00-	7,320.00-
4112	PRODUITS DES REGALES		88,444.00	90,000.00-	184,445.40-
42	REVENUS DU PATRIMOINE		366,519.53	282,300.00-	313,569.03-
4221	REV. C/C & PLAC. A COURT TERME		66,168.68		20,714.13-
4231	LOYERS BAT PATRIM. FINANCIER		216,806.50	200,000.00-	206,947.80-
4232	LOYERS TER./FERM. PATRIM.FIN.		15,044.60	14,500.00-	15,364.60-
4250	REVENUS DES PRETS ET PARTICIP. DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		10,650.00	10,500.00-	10,420.00-
4271	LOYERS BAT PATR. ADMINISTRATIF		600.00	800.00-	500.00-
4272	REDEV. D'UTIL. DU DOM. PUB/ADM		57,249.75	56,500.00-	59,622.50-
43	TAXES, EMOLUMENTS, PROD. VENTES		809,770.65	1,023,200.00-	1,028,076.20-
4301	TAXE D'EXEMPTION SERVICE FEU		35,154.00	50,000.00-	53,840.00-
4311	EMOLUMENTS DE CHANCELLERIE		33,557.30	25,000.00-	23,473.50-
4312	EMOL.POLICE ET CONTR.HABITANTS		17,245.20	10,000.00-	11,900.10-
4313	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS		30,470.90	60,000.00-	33,058.60-
4319	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS DIV.		17,590.70	25,000.00-	16,031.90-
4332	FINANCES ECOLOGIE CHAR. PARENTS				
4341	TAXES UNIQUES DE RACCORDEMENT		184,552.70	380,000.00-	468,983.30-
4342	TAXES PERIOD.D'UTIL./ENTRETIEN		268,376.40	265,000.00-	232,526.40-
4351	VENTE D'EAU, D'ENERG. ET COMB.		192,830.10	200,000.00-	172,493.05-
4352	VENTES IMPRIMES, MAT.PEDAG.		884.00	200.00-	96.00-
4354	VENTE DE PAPIER ET DE VERRE		4,664.60	2,000.00-	3,652.60-
4355	VTES DES EXPLOIT. SYLVICOLES		2,718.00	5,000.00-	6,058.30-
4361	REMB. TRAITEMENTS & CHARG.SOC.		20,512.75		3,985.45-
4362	REMBOURSEMENTS DE FRAIS				5.00-
4370	AMENDES		1,214.00	1,000.00-	1,972.00-

BOUCLEMENT DES COMPTES 1989
COMPTE COURANTC O M P T E
CHARGES
FR.1 9 8 9
PRODUITS
FR.PREVISIONS
1 9 8 9
FR.COMPTE
1 9 8 8
FR.

	C O M P T E CHARGES FR.	1 9 8 9 PRODUITS FR.	PREVISIONS 1 9 8 9 FR.	COMPTE 1 9 8 8 FR.
36 AIDES ET SUBVENTIONS	141,589.95		123,800.00	99,730.35
3651 POUR LA JUSTICE/SECURITE PUBL.	500.00			
3652 POUR L'ENSEIGN. ET LES CULTES	2,327.00		15,000.00	8,083.20
3653 POUR LA CULT. LOISIRS ET SPORT	43,555.05		12,000.00	7,050.00
3654 POUR L'HYGIENE ET SANTE PUBL.	46,824.60		51,300.00	40,031.90
3655 POUR L'AIDE ET PREV. SOCIALE	4,350.00		4,500.00	4,700.00
3659 DONS, AIDES ET SUBV. CASUELS	350.00		1,000.00	600.00
3662 AIDES IND. FORMATION/ETUDES	43,683.30		40,000.00	39,265.25
38 ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	39,041.30		474,700.00	699,342.55
3811 POUR L'EPURATION DES EAUX	35,528.50		338,000.00	342,060.80
3813 ATTRI. FINAN. SPE. ADUC. D'EAU	3,512.80		97,700.00	248,669.15
3814 POUR LE SERVICE DU FEU			39,000.00	108,612.60
4 REVENUS		7,777,564.83	7,372,700.00-	9,240,333.83-
40 IMPOTS		5,907,303.05	5,392,000.00-	5,872,326.90-
4001 IMPOT SUR LE REVENU		3,553,935.60	3,400,000.00-	2,598,461.40-
4002 IMPOT SUR LA FORTUNE		360,763.20	350,000.00-	273,655.15-
4003 IMPOT A LA SOURCE		72,419.90	60,000.00-	74,568.80-
4004 IMPOT SPECIAL DES ETRANGERS		137,631.90	160,000.00-	185,004.60-
4005 IMPOT PERSONNEL				11,398.30-
4011 IMPOT S/BEN. NET PERS. MORALES		403,777.20	100,000.00-	301,318.35-
4012 IMPOT S/CAPITAL PERS. MORALES		268,357.10	260,000.00-	225,192.00-
4013 IMPOT COMPL.S/IMMEUBLES P.M.		9,367.00	10,000.00-	11,396.00-
4020 IMPOT FONCIER		374,907.70	340,000.00-	289,955.45-
4040 DROITS DE MUTATION		620,788.75	400,000.00-	596,431.50-
4050 IMPOTS S/SUCCESSIONS/DONATIONS		43,193.95	250,000.00-	1,242,118.70-